

# ALIMENTERRE



**CONTRE LA FAIM  
RELEVONS LE DÉFI**

**CAMPAGNE POUR LE DROIT À UNE ALIMENTATION  
SAIN ET SUFFISANTE PARTOUT ET POUR TOUS  
COORDONNÉE PAR LE CFSI**

## **DOSSIER PÉDAGOGIQUE**

**POUR UN PUBLIC ALLANT DE LA 4<sup>ÈME</sup> AU BTS**

### COORDINATION NATIONALE

Comité Français pour la  
Solidarité Internationale

32 rue Le Peletier - 75009 Paris

Tél . : 01 44 83 88 50 - Fax : 01 44 83 88 79

Site internet : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)



## FICHES INFORMATIONS

Fiche information 1	<i>ALIMENTERRE et la campagne pour le droit à l'alimentation</i>
Fiche information 2	<i>Méthodologie et liens avec les programmes scolaires</i>
Fiche information 3	<i>La sécurité alimentaire : pour comprendre</i>
Fiche information 4	<i>Actualité de la faim dans le monde</i>
Fiche information 5	<i>La politique agricole commune et ses conséquences pour les pays en développement</i>
Fiche information 6	<i>Le droit à l'alimentation, un droit en construction</i>

## FICHES ATELIERS

Fiche atelier 1	<i>Le monde dans mon assiette, ou de la traçabilité des aliments</i>
Fiche atelier 2	<i>Le commerce équitable</i>
Fiche atelier 3	<i>Le jeu des chaises : populations, agricultures, alimentation et rapports entre les continents</i>
Fiche atelier 4	<i>Le jeu de l'assiette, du steak au sorgho, introduction à la mondialisation</i>
Fiche atelier 5	<i>Nutrition et Santé</i>
Fiche atelier 6	<i>La pollution de l'eau</i>
Fiche atelier 7	<i>Communiquer contre la faim</i>
Fiche atelier 8	<i>Cultures et Alimentation</i>

## BIBLIOGRAPHIE ET ADRESSES UTILES

### **LA RÉALISATION DE CE DOSSIER PÉDAGOGIQUE A ÉTÉ COORDONNÉE PAR :**

Nathalie Colin (Réseau Education au Développement - DGER - Ministère de l'agriculture) et Corinne Gillet (CFSI).

### **ONT COLLABORÉ À CE DOSSIER :**

Pascal Bergeret (GRET) ; Bénédicte Hermelin (GRET) ; Jean-Baptiste Cavalier (Fédération Artisans du Monde) ; Maurice Fay (IRD) ; Myriam Mackiewicz Houngue (CICDA) ; Carline Mainenti (Vétérinaires Sans Frontières) ; Charles Marcos (RED) ; Cécile Pinet (Les petits Débrouillards) ; Lafi Bala ; Solidarité Laïque.

### **REMERCIEMENTS À :**

Action Contre la Faim ; la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation) qui ont mis gracieusement à disposition certains de leurs supports et documents.

### **CE DOSSIER PÉDAGOGIQUE A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC L'ASSISTANCE FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.**

Les points de vue qui y sont exposés reflètent l'opinion du CFSI et de ce fait ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission européenne ou du Ministère des Affaires étrangères.

Depuis 40 ans, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités dans les pays en développement. En 2000, il décide avec ses 32 organisations membres de lancer une campagne nationale de sensibilisation et d'information en faveur du droit à l'alimentation partout et pour tous.

ALIMENTERRE est le temps fort de cette campagne, conçu autour de la Journée Mondiale de l'Alimentation qui se déroule le 16 octobre de chaque année dans 150 pays, à l'appel de la FAO. Il vise à porter auprès d'un public non spécialisé des messages et des débats sur les modes de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles avec la volonté de faire avancer la réflexion et l'action citoyenne, dans un registre interactif, convivial et solidaire.

**COMITÉ FRANÇAIS POUR LA  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**  
32, RUE LE PELETIER - 75009 PARIS  
TÉL. : 01 44 83 88 50 - FAX : 01 44 83 88 79  
WEB : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)



Agropolis Museum, musée des Nourritures et Agricultures du monde, est situé à Montpellier au cœur de la communauté scientifique d'Agropolis. Ses activités consistent à diffuser la culture scientifique et technique, à organiser des animations grand public autour des cuisines du monde et à informer un public professionnel, familial et scolaire en s'appuyant sur la communauté scientifique d'Agropolis (qui regroupe les universités, les grandes écoles et les instituts de recherche du Languedoc-Roussillon qui ont des activités dans le domaine de l'écologie, l'agriculture et l'alimentation). Agropolis Museum accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs et de scolaires.

**LE SERVICE JEUNE PUBLIC  
AGROPOLIS-MUSEUM  
951 AVENUE AGROPOLIS  
34394 MONTPELLIER CEDEX 5  
TÉL. : 04 67 04 75 04  
FAX : 04 67 04 13 69  
WEB : [www.agropolis.fr](http://www.agropolis.fr)  
rubrique Agropolis Museum**



## ALIMENTERRE et la campagne pour le droit à l'alimentation



*ALIMENTERRE est le temps fort de la campagne pour le droit à une alimentation saine et suffisante. Cet événement a lieu autour du 16 octobre, jour choisi par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation) pour organiser la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA). Pendant les semaines qui entourent cette date, écoles et associations sont invitées à célébrer cette journée par une série d'initiatives pédagogiques. Les outils et manifestations qui vous sont présentés ont été conçus pour celles et ceux qui, comme vous, sont soucieux de sensibiliser les scolaires et le grand public aux enjeux du droit à l'alimentation.*

### ALIMENTERRE DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES

Enseignants et élèves sont invités à amorcer un travail de réflexion-action en accord avec les instructions pédagogiques relatives à l'Education au développement et à la solidarité internationale. Celles-ci mentionnent la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA) et ALIMENTERRE comme un des temps forts de l'année scolaire (Voir BO 2004).

Le travail proposé dans le cadre d'ALIMENTERRE n'est pas envisagé comme une opération ponctuelle mais comme le point de départ d'une réflexion qui s'inscrit dans la durée. Il vise à faire des questions sur le droit à l'alimentation un thème récurrent exploitable tout au long de l'année dans les différents programmes (géographie, histoire, initiation économique, sciences, etc). Les niveaux particulièrement ciblés par le présent dossier vont de la 4ème à la terminale. Il vise les collèges, les lycées d'enseignement général, technique ou professionnel ainsi que les lycées agricoles.

Pour les écoles primaires (CP et CM2) ainsi que les premières années du collège (6ème-5ème) une autre version de ce dossier est disponible, mieux adaptée.

Le CFSI et ses partenaires proposent à la communauté éducative plusieurs modalités d'actions : des colloques scolaires, des animations et des "cuisines d'ailleurs". La réalisation de ces actions le 16 octobre, Journée mondiale de l'alimentation, tend à renforcer la force symbolique de cette journée.

#### **Des colloques scolaires**

Des intervenants ayant une expérience de la solidarité internationale et de la sécurité alimentaire (chercheurs, responsables associatifs, etc) sont invités à engager une discussion avec les élèves. Questionner, échanger, comprendre, tels sont les objectifs de ces interventions. Elles nécessitent un travail préalable des élèves pour préparer les questions posées. Leur organisation se fait en concertation entre enseignants et intervenants mobilisés dans le cadre d'ALIMENTERRE.

#### **Des animations**

Elles peuvent être réalisées à partir des fiches d'animations contenues dans le présent dossier pédagogique et menées par des animateurs ou par les enseignants eux-mêmes. Des outils multimédias sont également mis à disposition, tel l'exposition interactive "Nourrir les hommes". Dans tous les cas, l'introduction aux questions sur le droit à l'alimentation peut passer par des petits déjeuners solidaires, comme ceux que propose l'association Artisans du Monde (ADM). Le partage et la dégustation de produits provenant de divers pays en développement permet ainsi de s'interroger sur leur origine, de poser des questions sur leurs conditions de production.

#### **Des cuisines d'ailleurs**

Le repas de cantine peut aussi devenir l'occasion d'aborder différemment les questions sur le droit à l'alimentation. Un repas "d'ailleurs", avec des plats africains, latino-américains ou asiatiques pourra être servi aux élèves, accompagné de l'animation nécessaire pour passer d'un repas simplement "exotique" à une sensibilisation plus poussée. L'association de produits équitables et de produits du terroir peut aussi permettre d'engager une réflexion sur les conditions de production des aliments consommés.

A chaque enseignant de composer son propre "menu", en fonction des classes d'âge, des matières qu'il enseigne, et aussi des propositions qui lui seront faites par les organisateurs de ALIMENTERRE dans sa région.

### ALIMENTERRE, DES MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC

ALIMENTERRE propose chaque année une série d'opérations originales. Elles sont parfois combinées entre elles pour donner lieu à des événements d'envergure.

### **Des marchés alimentaires et solidaires**

Accueillant principalement des paysans du Sud et des acteurs de la solidarité internationale, ils sont une occasion privilégiée pour découvrir des produits agricoles du monde entier, consommer des produits issus du commerce équitable et rencontrer des producteurs des quatre coins du monde. Des animations variées, jeux et forums sur le droit à l'alimentation y sont également proposés.

### **Découverte des "Cuisines d'ailleurs"**

La dégustation et la découverte des aliments et de recettes attirent chaque année un nombre croissant de visiteurs. Les produits présents sur les tables permettent d'aborder la dimension culturelle de la nourriture et de s'informer sur les filières agro-alimentaires (modes de production, de transformation, de vente et de consommation des produits agricoles).

### **Les tables rondes**

De nombreux débats réunissent l'ensemble des acteurs locaux mobilisés (associations de solidarité, organisations agricoles et syndicales, associations de consommateurs, etc.) afin de confronter leurs analyses et répondre aux questions du public. De nombreux thèmes y sont abordés, tels que le prix des produits alimentaires, le commerce équitable, l'inégalité des échanges commerciaux entre le Nord et le Sud ou encore les OGM.

### **À VOUS DE JOUER !**

Enseignant, éducateur, animateur, responsable associatif...pour sensibiliser au droit à l'alimentation, il y en a pour tous les goûts. Les outils et les contacts qui suivent sont à votre disposition pour participer vous aussi à ALIMENTERRE.

Le présent dossier pédagogique a été conçu pour vous aider à aborder les questions de sécurité alimentaire et animer un travail de sensibilisation. Il est disponible sur demande (3 € + frais de port) :

- auprès des responsables régionaux d'ALIMENTERRE ;
- ou bien directement auprès du CFSI - 32, rue Le Peletier - 75009 Paris - Tél. : 01 44 83 88 50.

Il est composé de fiches d'information qui exposent faits et analyses et de fiches d'animations directement exploitables avec les élèves. Ces dernières peuvent être utilisées en classe, en fonction des âges indiqués. Il est complété par des fiches réalisées par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation), ainsi que par un dossier spécial réalisé en partenariat avec Alternatives Economiques.

En complément de ce dossier pédagogique, d'autres outils sont accessibles, en fonction des classes d'âge et publics visés :

#### **"Voyage en terre nourricière", exposition photos et textes**

Réalisée en partenariat avec Vétérinaires Sans Frontières, cette exposition de 19 panneaux dresse l'état des lieux de la faim dans le monde avant de développer les trois grands thèmes suivants : "Produire et Transformer, pour une agriculture familiale durable" ; "Vendre et consommer, pour des échanges équitables" ; "Agir, tous responsables de l'avenir de chacun". Exposition disponible sur les manifestations de ALIMENTERRE, Elle peut aussi circuler en cours d'année dans les établissements, sur simple demande auprès du CFSI.

#### **"Des paysans contre la faim", n°0 de la revue Solidarité Internationale, le hors-série du Courrier du CFSI**

24 pages d'un plaidoyer pour une agriculture paysanne viable illustré par les projets des organisations membres du CFSI. Disponible auprès du CFSI (Tél. : 01 44 83 88 50), 1€ + frais de port.

Bon de commande également disponible sur [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr), rubrique publications.

### **DES ÉQUIPES LOCALES À VOTRE SERVICE**

Marseille, Lyon, Besançon, Le Mans, Aurillac, Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier, Paris... Chaque année de nouvelles villes se lancent dans l'aventure. Pour participer à un événement ou organiser une action dans votre établissement, il vous suffit de rentrer en contact avec l'équipe partenaire la plus proche. Toutes les coordonnées par ville sur le site [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

### **UNE CAMPAGNE QUI N'ATTEND QUE VOUS**

Vous avez des idées ? Toute initiative peut être porteuse : exposition, peinture murale, création d'un jardin potager, initiative d'échanges épistolaires avec une autre classe, en France ou ailleurs. Cela peut aussi s'appliquer à des échanges déjà existants. Le CFSI est là pour se faire l'écho de ces initiatives. Enfin, si la création d'un événement ALIMENTERRE vous tente, le CFSI est là pour vous y aider.

## Méthodologie et liens avec les programmes scolaires



Les activités proposées dans ce dossier sont des pistes à aborder, expérimenter et approfondir avec vos élèves. Le thème du droit à l'alimentation est transversal, il concerne diverses disciplines et autorise une approche pluridisciplinaire.

La nature de l'information comme l'approche (objectifs, démarche) sera spécifique au domaine concerné : histoire, géographie, économie, sciences...

Mais qu'il s'agisse de savoir scientifique ou de connaissance culturelle, le but est le même : favoriser la réflexion critique et l'évolution des comportements dans le sens de l'éducation au développement, pour plus de responsabilité et de solidarité.

### **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DROIT À L'ALIMENTATION, DES THÈMES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES**

Pour mener des actions de sensibilisation en milieu scolaire, il est utile de s'appuyer sur les programmes scolaires. Voici quelques liens avec les programmes de l'Education Nationale qui peuvent servir de portes d'entrées (pour davantage de détails, consulter le site internet du ministère de l'Education Nationale <http://www.education.gouv.fr/index.php>)

NIVEAU	MATIÈRES	LEÇONS	SUGGESTIONS
<b>Collège 3<sup>ème</sup></b>	<b>Histoire- Géographie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration et organisation du monde d'aujourd'hui.</li> <li>- De 1945 à nos jours : croissance, démocratie, inégalités. La décolonisation.</li> <li>- Géographie du monde d'aujourd'hui. L'inégale répartition de la richesse.</li> </ul>	<p>Tout professeur, quelle que soit sa discipline, présente avec un maximum d'objectivité les informations qu'il apporte. Cependant, c'est à la fois motiver les jeunes à l'apprentissage des programmes et participer à leur éducation de citoyen que de les inciter à suivre l'actualité avec un regard critique et organiser des débats sur la responsabilité des individus, ONG, Etats, Communauté internationale, pour que soit relevé le "défi alimentaire".</p>
	<b>Éducation civique</b>	La solidarité et la coopération internationale.	
<b>Lycée (sections générale et technologique) Seconde</b>	<b>Géographie</b>	<p>Une thématique centrale "les hommes occupent et aménagent la terre", qui se décline en plusieurs thèmes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 6 milliards d'hommes sur la terre (inégale répartition des richesses, frontières, aménagements et environnement).</li> <li>- Nourrir les hommes (croissance des productions, croissance des populations, quelles agricultures pour nourrir les hommes ? Agrosystèmes et environnement).</li> <li>- L'eau, entre abondance et rareté.</li> </ul>	
<b>Lycée Terminale</b>	<b>Géographie</b>	L'organisation géographique du monde.	
	<b>Histoire</b>	Le monde de 1945 à nos jours : l'émancipation des peuples dépendants et l'émergence du tiers-monde.	

## **LES INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONCERNANT L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

Chaque année, la note sur l'éducation au développement du BOEN est adressée aux rectrices et aux recteurs d'académies ; aux vices recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie ; aux directrices et directeurs des services départementaux de l'Education Nationale ; aux directrices et directeurs d'écoles primaires ; aux délégués académiques aux relations internationales et à la coopération.

La note parue en 2003 (BOEN n°30 du 24 juillet 2003) rappelle les fondements de l'éducation au développement :

*“L'éducation au développement n'est pas une discipline complémentaire qui vient concurrencer l'apprentissage des matières fondamentales. Elle est un éclairage portant sur chacune des disciplines, donnant un sens au monde d'aujourd'hui. Elle donne le moyen aux élèves de comprendre leur place dans ce monde et la nécessité devant laquelle ils se trouvent de fournir des efforts d'apprentissage intellectuel sans lesquels ils ne sauraient devenir des adultes libres et responsables.”*

*L'éducation au développement exige un travail collectif d'interdisciplinarité. Elle doit devenir un objectif explicite commun de l'ensemble de l'équipe éducative et le moyen par lequel chacun met ses connaissances au service d'un effort de compréhension globale du monde réel. Elle doit favoriser, au travers du projet d'école et du projet d'établissement, la rencontre de l'école avec le reste de la société.*

*L'analyse des programmes d'enseignement de l'école maternelle et élémentaire, des collèges et des lycées (voir annexe qui doit être élaborée par l'inspection générale de l'Education Nationale) identifie les parties ou les thèmes plus particulièrement adaptés à l'éducation au développement. Elle permet à chaque enseignant de construire une approche de l'éducation au développement qui s'appuie sur les activités normales de la classe tout au long de l'année scolaire.”*

Dans cette note, **ALIMENTERRE** apparaît comme un temps fort (autour du 16 octobre, journée mondiale de l'alimentation) durant lequel engager un travail sur la sécurité alimentaire.

Personnels de l'éducation et élèves sont invités à engager un travail de réflexion sur “le droit à une alimentation saine et suffisante partout et pour tous”, campagne menée par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (site internet : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)). Ils peuvent s'appuyer sur les outils pédagogiques disponibles auprès du CFSI et bénéficier de la mobilisation de professionnels du développement dans le cadre des journées **ALIMENTERRE** organisées dans de nombreuses villes. Ils peuvent également consulter le site internet de l'organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) : <http://www.fao.org>

### **LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE ALIMENTERRE**

Nous avons favorisé dans ce dossier pédagogique les approches actives et ludiques en présentant par exemple des jeux de rôle qui remportent souvent l'adhésion des jeunes s'ils ont été bien préparés.

Nous vous proposons également des activités basées sur l'utilisation de supports variés (internet, vidéo, affiches...) ou sur des sorties de terrain. Ces animations peuvent être utilisées dans le cadre des cours, en pluridisciplinarité ou dans le cadre d'une journée de sensibilisation.

Nous vous incitons si vous souhaitez approfondir ces thématiques à faire appel aux associations d'éducation au développement proches de vos établissements, à favoriser l'intervention et le témoignage direct d'acteurs du sud ou d'acteurs locaux.

## La sécurité alimentaire : pour comprendre



### UN CONSTAT

Savez vous que les  $\frac{3}{4}$  des personnes souffrant de la faim aujourd'hui sont des paysans et leur famille ?

Pourquoi ceux qui sont censés nourrir la planète ne parviennent même pas à se nourrir eux-mêmes ?

En 1960, une famille paysanne africaine produisant 10 sacs de céréales les utilisait de la manière suivante :

- 2 sacs étaient vendus pour couvrir les dépenses monétaires de première nécessité (achat de vêtements, outils, médicaments...);
- 8 sacs pour nourrir la famille.

En 2000, une famille semblable récoltant 10 sacs de céréales les emploie de la manière suivante :

- 4 sacs sont vendus pour couvrir les mêmes besoins monétaires de première nécessité ;
- il ne reste plus que 6 sacs pour nourrir la famille.

A cause de la baisse des prix des produits agricoles, les paysans de la plupart des pays du Sud voient leurs revenus diminuer et ne sont plus à même de nourrir correctement leur famille à partir de leur activité agricole.

A terme, ils sont amenés à migrer vers les villes dans l'espoir d'améliorer leur sort et vont grossir les populations urbaines en état d'insécurité alimentaire.

Une cause majeure de l'insécurité alimentaire réside dans le faible niveau des prix agricoles et leur baisse continue.

La faiblesse des prix agricoles et leur baisse résultent de la mise en concurrence d'agricultures très différentes :

Type 1 :

une agriculture "industrialisée" très productive, motorisée et fonctionnant à base d'intrants de synthèse ;

Type 2 :

une agriculture "latifundiaire", elle aussi très productive, reposant sur de vastes domaines et sur l'emploi de travailleurs à très bas salaires ;

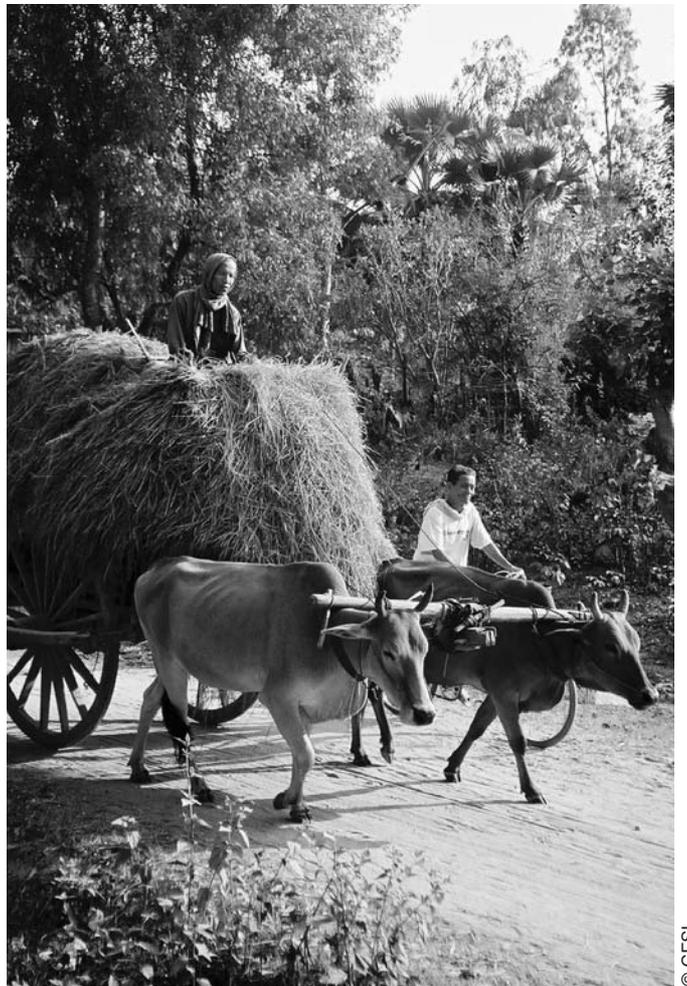
Type 3 :

une agriculture manuelle, des centaines de fois moins productive que les deux types précédents mais devant s'allier sur les prix internationaux.

Pour 1 milliard 300 millions d'agriculteurs vivant sur la planète aujourd'hui, on ne compte en tout et pour tout que 28

millions de tracteurs utilisés dans les agricultures du type 1 et, à un moindre degré, du type 2. Dans celles du troisième type, 800 millions d'agriculteurs travaillent la terre à la main.

Ainsi, sur les marchés en Afrique de l'Ouest, les céréales locales (mil, sorgho, etc.) sont soumises à la concurrence de céréales importées (le plus souvent sous forme de farine de blé) et vendues sur la base du prix international.



La concurrence impitoyable que se livrent sur les marchés internationaux les pays agro-exportateurs appartenant aux deux premiers types décrits ci-dessus détruit inexorablement la production agricole manuelle et réduit des centaines de millions de ruraux à l'insécurité alimentaire.

Nous sommes donc en présence d'un mécanisme pervers : baisse des prix agricoles, baisse du revenu des agriculteurs les plus pauvres, insécurité alimentaire rurale, migration vers les villes.

## **COMMENT SORTIR DE CE CERCLE VICIEUX ?**

*Dans les pays du Sud dont l'agriculture est manuelle :*

■ Par la protection de la petite agriculture familiale. Cela passe par la mise en place de barrières douanières visant à taxer les importations des produits agricoles de base qui concurrencent la petite agriculture locale.

On peut concevoir la constitution d'espaces économiques régionaux permettant l'échange des produits agricoles entre pays d'une même région et dont les agricultures sont comparables, et protégées à leurs frontières contre les importations de ces mêmes produits en provenance soit des pays dont l'agriculture est "industrialisée", soit des pays dont l'agriculture est latifundiaire.

■ Par la mise en place de programmes sociaux permettant aux populations urbaines pauvres de supporter la hausse du prix des produits alimentaires qu'entraînerait une hausse du prix des produits agricoles. De tels programmes pourraient prendre la forme d'une aide alimentaire directe destinée aux familles urbaines pauvres, et financée par les taxes levées sur les importations. A terme, ces programmes d'aide alimentaire devraient devenir inutiles car une agriculture prospère permet un développement économique d'ensemble du pays.

■ Par des politiques agricoles favorables aux petits producteurs et leur permettant d'avoir un meilleur accès à la terre, à l'irrigation, aux techniques appropriées et aux marchés locaux. La revalorisation de la condition d'agriculteur dans ces pays est une condition de l'éradication de l'insécurité alimentaire. Une infrastructure adaptée doit être mise en place dans les zones rurales (éducation, santé, transports, etc.). Les agriculteurs doivent pouvoir s'organiser librement, faire entendre leur voix, et défendre leurs intérêts. Ils doivent rester maîtres des ressources génétiques qu'ils utilisent et doivent, en particulier, pouvoir produire leurs propres semences. A ce titre, les OGM, au-delà des incertitudes qui subsistent sur leur nocivité, ne constituent pas une réponse à l'insécurité alimentaire. Leur utilisation généralisée conduirait à placer les agriculteurs sous la tutelle des grandes firmes agro-industrielles.

*Dans les pays dont l'agriculture est industrialisée :*

■ Par de nouvelles politiques agricoles mettant l'accent sur une nécessaire maîtrise de l'offre en produits de base (céréales, lait, viande) comme préalable à l'arrêt du dumping de tels produits sur les marchés des pays du Sud. Le dumping s'entend ici comme la vente sur les marchés internationaux à des prix situés en dessous du coût de production, du fait d'aides et de subventions permettant aux producteurs de vendre à des niveaux de prix très faibles.

Il serait préférable de limiter la production de ces denrées à un niveau suffisant pour répondre à la demande régionale, sans avoir à rechercher des débouchés pour des excédents.

■ Par la promotion d'une agriculture multifonctionnelle, respectueuse des ressources naturelles et orientée vers des productions de qualité, à forte valeur ajoutée et liées aux terroirs. L'exportation de tels produits sur les marchés solvables devrait se substituer à l'exportation de produits agricoles de base concurrençant la petite agriculture manuelle des pays du Sud.

*Dans les pays à agriculture latifundiaire :*

■ Par la promotion des politiques de réforme agraire visant à améliorer l'accès des petits paysans à la terre.

■ Par le relèvement des salaires agricoles à des niveaux dépassant le seuil de misère.

■ Par l'orientation des systèmes agricoles vers la production de denrées à destination des marchés régionaux et non pas à destination des marchés des pays où l'agriculture est manuelle.

*Dans les enceintes des négociations internationales :*

■ Par la défense, aux côtés des pays du Sud, des principes de la souveraineté alimentaire selon lesquels chaque pays a le droit de fixer sa propre politique en terme d'approvisionnement alimentaire. Cela signifie que la politique agricole, et en particulier le niveau de protection aux frontières, doit se décider en dehors de toute ingérence extérieure.

■ Par la défense du droit à l'alimentation comme un des droits humains fondamentaux, sur le respect duquel la responsabilité des Etats et de la communauté internationale est engagée.

■ À l'OMC, par la résistance contre les tenants d'un libéralisme sauvage sur le plan agricole. Il est nécessaire d'imposer et de faire respecter des dispositions particulières pour protéger les pays et les populations en insécurité alimentaire des effets destructeurs de la libéralisation des échanges commerciaux agricoles.

**La sécurité alimentaire apparaît donc bien comme une question de rapports Nord Sud et de solidarité internationale.**

## Actualité de la faim dans le monde



### Insécurité alimentaire et inégalités dans le monde : les chiffres clés

- > 842 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde (1 personne sur 8).
- > 600 millions des sous-alimentés sont des paysans et leurs familles.
- > 2 millions de personnes mal-nourries vivent en France<sup>1</sup>.
- > 2 400 calories par jour : c'est le minimum dont tout être humain a besoin pour mener une vie active.
- > 2 700 calories par jour et par habitant : c'est la valeur énergétique de la production alimentaire mondiale.
- > Plus de 2 milliards de personnes souffrent de carences en micronutriments.
- > 2 ☐ par jour pour une personne, c'est le seuil de pauvreté.
- > 1,2 milliard de personnes dans les pays en développement survivent avec moins de 1 ☐ par jour<sup>2</sup>.
- > 20 % des enfants vivent en-dessous du seuil de pauvreté en Italie, en Russie, au Royaume-Uni et aux États-Unis<sup>3</sup>.
- > 80 % du revenu mondial de 1998 a été absorbé par 17 % de la population mondiale, surtout des pays riches, soit une moyenne de 75 ☐ par jour<sup>2</sup>.
- > 6 % du revenu mondial a été dévolu la même année aux 57 % de personnes vivant dans les 63 pays les plus pauvres, soit 2,1 ☐ par jour en moyenne.
- > 130 millions d'enfants naissent chaque année<sup>2</sup>.
- > 30 millions d'entre eux, principalement dans les pays pauvres, souffrent d'insuffisance pondérale dès leur naissance<sup>1</sup>.
- > Chaque année 12 millions d'enfants meurent, dont 55 % en raison de la malnutrition.
- > 7 milliards de personnes habiteront la Terre en 2014, selon les prévisions de la Banque mondiale<sup>2</sup>.
- > 3 % seulement de l'accroissement démographique global concernera les pays développés, selon ces mêmes prévisions.

Sources :

1/ Rapport mondial sur le développement humain 2000, Programme des Nations unies pour le développement humain (PNUD).

2/ Équilibres et populations 2000, Banque mondiale.

3/ "L'insécurité alimentaire : la faim au quotidien et la crainte de la famine", in L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, FAO, 2000.

**La faim, qui frappe une personne sur cinq dans le monde en développement, constitue un obstacle sérieux à l'avancement de l'individu et de la société.**

**Sans une intervention appropriée, la sous-alimentation et ses corollaires, la mort et les maladies, se répètent à chaque génération.**

En ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, sur les 6 milliards d'humains que compte la planète, la moitié vit dans la pauvreté, avec moins de 2 euros par jour. Près de 2 milliards souffrent de graves carences en fer, en iode, en vitamine A.

Plus de 1 milliard n'ont pas accès à l'eau potable et environ 842 millions sont victimes de sous-alimentation.

L'objectif fixé par les chefs d'Etat lors du sommet mondial de l'alimentation de 1996 de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim à 400 millions en 2015 est loin d'être atteint. Il supposerait que le nombre de sous-alimentés diminue de 22 millions par an, contre une diminution actuelle de 6 millions par an. A ce rythme, en 2015, la planète comptera donc toujours 600 à 700 millions de sous-alimentés et il faudra plus d'un siècle pour voir disparaître ce fléau.

### DE QUOI MANQUENT CEUX QUI ONT FAIM ?

"L'individu qui a le ventre creux souffre en silence et est souvent invisible pour l'observateur inattentif, aucun signe extérieur ne permet de deviner la gravité de sa souffrance".

Le déficit alimentaire de la plupart des 842 millions d'hommes qui souffrent de faim chronique est de 100 à 400 kilocalories par jour.

La plupart de ces personnes ne meurent pas de faim. Souvent, elles sont minces mais pas émaciées. La faim chronique n'est pas toujours apparente car l'organisme compense le déficit énergétique par un ralentissement de l'activité physique et, dans le cas des enfants, de la croissance.

La faim chronique accroît la prédisposition aux maladies et laisse les individus sans force, réduisant leurs capacités de travail.

Pour les enfants, les carences en vitamines et en sels minéraux peuvent entraîner un retard de croissance ou la cécité et mettre en péril leur développement intellectuel.

L'anémie (carence en fer) est la cause de 20 % des cas de mortalité infantile en Afrique. Les enfants sont incapables de se concentrer à l'école, les mères donnent naissance à des bébés chétifs et les adultes n'ont pas toujours l'énergie nécessaire pour réaliser leur potentiel.

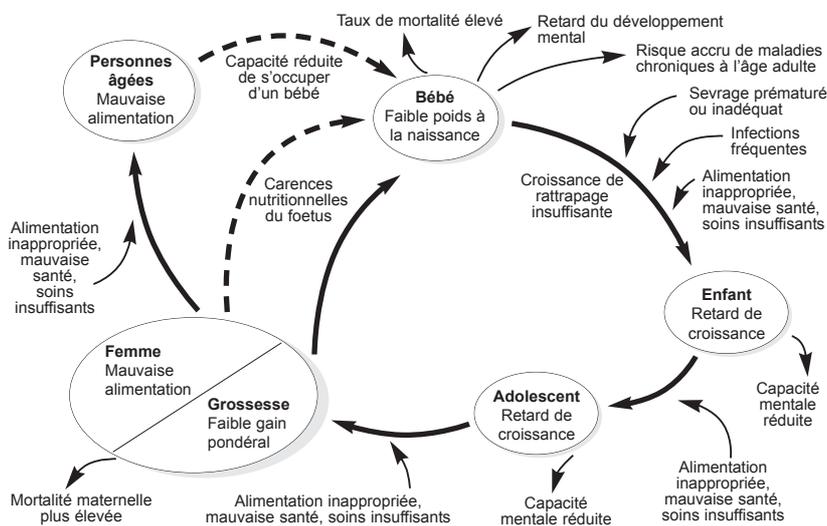
Cette situation se reflète donc au niveau de l'économie et contribue au cycle dévastateur de la famine et de la pauvreté dans les ménages.

Lorsque le déficit énergétique alimentaire est très élevé, il concerne généralement tous les types d'aliments, y compris les aliments de base riches en glucides (maïs, pommes de terre, riz, blé et manioc) qui fournissent essentiellement de l'énergie.

Par contre lorsque le déficit est plus modéré, les personnes sous-alimentées ont généralement assez d'aliments de base mais ce qui leur manque ce sont les autres aliments nécessaires pour une bonne nutrition : légumineuses, viande, poisson, matières grasses, produits laitiers, fruits et légumes, qui fournissent protéines, lipides et micronutriments.

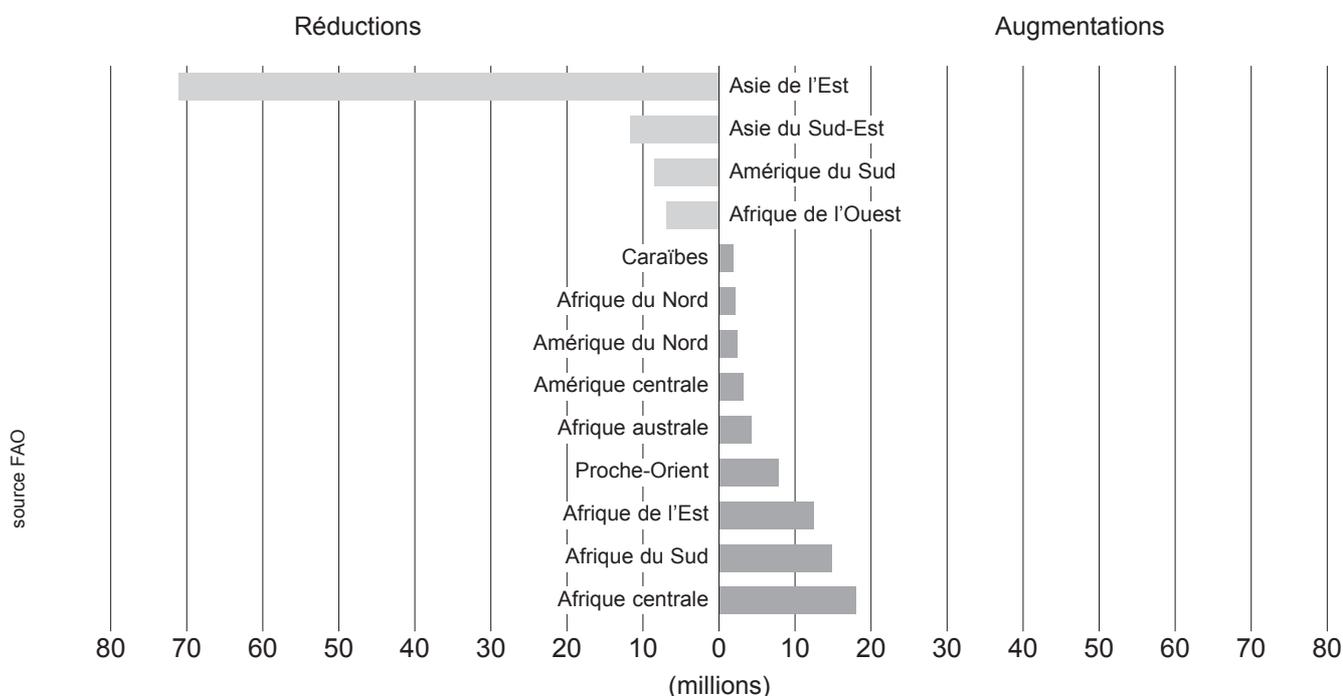
La diversification alimentaire est essentielle pour la sécurité alimentaire.

### Aspects de la malnutrition : les effets de la malnutrition au cours de la vie



source FAO

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES PAR RÉGION, DE 1990-92 À 1997-99



### OU VIVENT CEUX QUI ONT FAIM ?

#### *Dans les pays en développement*

L'Asie et le Pacifique, qui abritent 70 % de la population du monde en développement, regroupent à eux seuls près de deux tiers des victimes de la faim dans le monde. De par l'importance de leur poids démographique, la Chine et l'Inde occupent une place particulièrement importante malgré les progrès considérables réalisés.

D'autres régions voient leur situation s'aggraver telle l'Afrique subsaharienne où le nombre de personnes souffrant de la faim a doublé depuis 1970 et représente aujourd'hui un tiers de la population. Les pays les plus pauvres ne sont pas les seuls à connaître cette situation. Au Brésil, 16 millions de personnes, soit un dixième de la population, souffrent de sous-alimentation, alors que le pays est un gros producteur et exportateur de produits agricoles.

En chiffres bruts, il y a donc plus de personnes chroniquement sous-alimentées en Asie et dans le Pacifique, mais en terme de gravité de la faim, c'est manifestement en Afrique subsaharienne que le problème est le plus grave. Là, dans 46 % des pays, le déficit alimentaire moyen des personnes sous-alimentées est de plus de 300 kilocalories par jour. On ne trouve un déficit énergétique aussi grave que dans 16 % des pays d'Asie et du Pacifique.

#### *Dans les pays industrialisés ou en transition*

Environ 30 millions de personnes sont sous-alimentées dans les pays en transition (autrefois à économie planifiée) et 10 millions dans les pays développés. En France, plusieurs centaines de milliers de personnes n'ont pas accès à une alimentation suffisante et doivent recourir à l'aide alimentaire. Dans le même temps, les conséquences d'une alimentation trop riche ou déséquilibrée entraînent des maladies chroniques (obésité, maladies coronariennes, diabète, etc.) dans des proportions de plus en plus alarmantes en terme de santé publique.

### LES ATTEINTES RÉCENTES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Entre octobre 1999 et juin 2001, 22 pays ont été touchés par la sécheresse, 17 ont subi des inondations et des ouragans, 14 ont été pris dans la tourmente des troubles civils ou de la guerre, 12 ont été frappés par des tremblements de terre et 3 ont enduré des hivers exceptionnellement rigoureux. L'incidence des guerres civiles et crises politiques et économiques est visible dans les pays comme l'Afghanistan, le Congo, l'Irak et la République Démocratique de Corée.

Les famines qui éclatent ici et là sont la conséquence ultime de la pauvreté et de la sous-alimentation, aggravées par les sécheresses, inondations, tempêtes, maladies des plantes, des animaux ou des hommes, ou encore les guerres.

En effet, ces incidents climatiques, biologiques ou politiques n'aboutissent à la famine que dans les régions du monde où de larges couches de la population souffrent déjà d'une pauvreté et d'une insécurité alimentaire si grandes qu'elles ne disposent pas de moyens pour lutter efficacement contre ces fléaux.

Ces pays qui subissent la majeure partie des catastrophes naturelles ou des conflits humains en souffrent de manière disproportionnée du fait qu'ils ne sont pas en mesure de s'y préparer mais aussi de reconstituer leurs moyens d'existence au lendemain de désastres. Leurs gouvernements, déjà aux abois au plan économique, doivent utiliser une partie de leurs maigres ressources pour atténuer les effets de sécheresses, inondations, guerres civiles... Ceci au détriment des efforts entrepris à long terme pour améliorer la sécurité alimentaire et stimuler le progrès économique.

## La politique agricole commune et ses conséquences pour les pays en développement



### UNE AUTRE PAC EST-ELLE POSSIBLE ?

Oui, c'est du moins la revendication portée par la Plate-forme pour des Agriculture durables et solidaires, qui regroupe une cinquantaine d'organisations :

- de solidarité internationale ;
- de syndicats agricoles et de ruraux ;
- de protection de l'environnement ;
- et de consommateurs.

Cette PAC renouvelée devrait être fondée sur :

- une régulation des marchés internationaux, incluant le respect du principe de souveraineté alimentaire et l'interdiction des dumpings économiques, sociaux et environnementaux ;
- des nouvelles modalités de l'échange international des produits, incluant des mécanismes de stabilisation des produits agricoles ;
- un renforcement des espaces régionaux protégés et une promotion des échanges agricoles et alimentaires au sein de ces espaces.

Pour en savoir plus : [www.agricultures-durables-solidaires.org](http://www.agricultures-durables-solidaires.org)

### LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) JUSQU'EN 1992

La Politique agricole commune (PAC) a été mise en place en 1960, sur la base de trois principes fondateurs (voir encadré 1). L'objectif affiché était, d'une part, d'augmenter la production agricole pour assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe (on sortait de la seconde guerre mondiale et, l'Europe était déficitaire, avec une forte dépendance vis-à-vis des Etats Unis) et, d'autre part, d'augmenter la productivité agricole pour favoriser la migration de la main-d'œuvre vers l'industrie. Pour encourager la production agricole, un système de soutien par les prix pour certains produits est mis en place, via la fixation annuelle de différents prix et des mécanismes de régulation aux frontières (encadré 2). D'autre part, des mécanismes de soutien à l'accroissement de la productivité agricole sont mis en place (modernisation des matériels et bâtiments, formation, etc.).

#### **(1) Trois principes fondateurs pour la PAC**

- **L'unicité du marché** : les produits agricoles doivent pouvoir circuler entre les pays membres de la Communauté, ce qui implique la suppression des droits de douane et l'harmonisation des réglementations sanitaires et administratives.
- **La préférence communautaire** : l'approvisionnement des pays membres de la Communauté doit se faire en priorité sur le marché intérieur.
- **La solidarité financière** : les mécanismes de la Politique agricole commune induisent des dépenses qui sont supportées par l'ensemble des États membres. La redistribution ne dépend pas du niveau de contribution de chaque État membre.

#### **(2) Prix européens**

- **Le prix d'orientation** est le niveau de prix souhaité, le prix "objectif".
- **Le prix d'intervention** correspond au niveau le plus bas atteignable : lorsque le prix de marché intérieur descend au-dessous du prix d'intervention, les pouvoirs publics interviennent sur le marché en achetant des produits et en les stockant, ce qui permet la remontée des cours.
- **Les prix internes** (à l'UE) sont souvent supérieurs aux prix mondiaux. Pour assurer la préférence communautaire, l'Europe a donc mis en place des prélèvements à l'importation permettant de protéger ses productions et des subventions à l'exportation pour écouler ses produits sur le marché mondial. Les mécanismes décrits sont mis en œuvre par produits, dans le cadre d'Organisations communes de marché (OCM).

Cette politique entraîne une augmentation très rapide de la production qui permet d'atteindre l'autosuffisance alimentaire pour les productions européennes, puis conduit à des excédents de plus en plus importants. Ces excédents sont stockés, puis vendus sur les marchés des pays tiers, grâce à des subventions à l'exportation. Les dépenses communautaires destinées à l'agriculture augmentent alors de façon très importante, sous le double effet des coûts de stockage et des soutiens à l'exportation. En 1984, des quotas de production pour le lait sont mis en place pour contrôler la production dans le secteur. Depuis, la production de lait est effectivement stabilisée. Dans les autres secteurs, en particulier les céréales et la viande bovine, la réforme n'interviendra qu'en 1992.

D'autre part, l'encouragement sans limite à l'intensification de l'agriculture européenne a favorisé l'adoption de méthodes de production avec des effets négatifs sur l'environnement : pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau, dégradation des sols, réduction de la faune et de la flore par l'utilisation de pesticides, le drainage et l'arrachage des haies... Enfin, la population active agricole a fortement diminué, permettant de libérer de la main d'œuvre pour l'industrie, mais posant un problème d'aménagement du territoire dans les zones les plus difficiles (Massif Central par exemple).

## LE TOURNANT DE 1992

Plusieurs objectifs ont motivé les réformes successives de la PAC de 1992, 1999, et 2003 :

- anticiper les négociations à l'OMC qui conduisent à abaisser les niveaux de protection des marchés agricoles et à diminuer les soutiens accordés à l'agriculture ;
- freiner la hausse du coût de la PAC liée à la gestion des excédents ;
- accroître la compétitivité de l'agriculture européenne sur les marchés mondiaux, pour continuer à exporter ;
- préparer l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale ;
- répondre aux demandes croissantes des citoyens européens en matière de protection de l'environnement et de qualité sanitaire des produits.

Pour ce faire, les réformes ont consisté à abaisser le prix d'intervention des produits. Cette baisse est compensée par des aides directes aux producteurs. Pour toucher ces aides, les agriculteurs sont obligés de mettre une partie de leurs terres en jachère. Ceci est censé contribuer à abaisser le niveau de production. Une partie du budget agricole est, de plus, transféré au budget "développement rural". Les aides visent à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et à fournir des produits de qualité. Elles prennent différentes formes allant des aides à l'installation des jeunes agriculteurs et à la diversification des activités agricoles (vers le tourisme par exemple), aux aides à la gestion des ressources en eau, à la restauration des villages, au boisement des terres, etc.

La réforme de 2003 a encore amplifié cette logique, en déliant les aides européennes du type de production : les aides sont alors dites "découplées" des volumes effectivement produits.

Au niveau des frontières, la baisse des prix sur le marché européen conduit automatiquement à une baisse du niveau de protection douanière nécessaire pour protéger le marché européen, ainsi qu'à une baisse des restitutions nécessaires pour rendre les produits européens compétitifs sur les marchés mondiaux.

### Exemple de différences de prix intérieur européen / marché mondial pour le lait (septembre 1999)

	Restitution à l'exportation (euro/tonne)	Prix moyen sur le marché mondial (euro/tonne)	Restitution/valeur (%)	Prix intérieur européen (euro/tonne)
Lait en poudre écrémé	900	1 160	78 %	2 060
Lait en poudre entier	1 200	1 380	87 %	2 580
Beurre	1 700	1 320	129 %	3 020
Fromage	1 180	1 800	65 %	2 980

Ainsi, pour prendre l'exemple du lait en poudre entier, son exportation sur les marchés mondiaux à 1 380 €/tonne n'est rendue possible que grâce aux restitutions financées par les contribuables européens (1 200 €/tonne).

## LES CONSEQUENCES SUR LES PAYS TIERS

Jusqu'à la réforme de 1992, les restitutions aux exportations, comblant la différence entre le prix mondial et le prix intérieur européen, ont permis de rendre compétitifs les produits européens sur les marchés extérieurs. Depuis, la baisse des prix internes a fortement limité le recours aux restitutions, mais le versement des aides directes aux producteurs joue de fait le même rôle : les produits européens sont vendus sur les marchés extérieurs en dessous de leurs coûts de production. Ces subventions directes ou indirectes aux exportations ont une triple conséquence vis-à-vis des marchés extérieurs. Elles participent au maintien des cours mondiaux à un niveau très bas, ce qui pénalise les autres pays exportateurs. Les opérations de déstockage contribuent à l'instabilité des marchés internationaux. Enfin, les produits européens vendus dans les pays tiers entrent en concurrence de façon déloyale avec les productions locales équivalentes.

**Les effets des exportations européennes sur les pays en développement sont divers, en fonction des produits et des soutiens utilisés.**

■ A long terme, les produits européens modifient les habitudes de consommation par effet de substitution et orientent le prix des productions locales voisines. C'est le cas des céréales européennes vendues sur les marchés ouest africains. La consommation de pain se développe dans des pays qui ne peuvent pas produire du blé. Par exemple, le Sénégal est devenu un importateur important de blé, aux dépens des céréales locales.

■ Parce qu'ils sont fortement soutenus, les produits européens font une concurrence déloyale aux produits locaux et fragilisent beaucoup les filières. C'est le cas par exemple de la poudre de lait, bradée sur les marchés africains ou des Caraïbes, obligeant les producteurs locaux à cesser leur production.

■ La pratique des subventions aux exportations participe à la dépréciation des cours mondiaux, d'autant plus forte que le poids de l'UE sur le marché est important. Par exemple, l'UE est le premier exportateur de produits laitiers (40 % du marché) et ses restitutions pèsent sur les cours mondiaux.

■ Des produits non conformes aux normes européennes (rebut de calibrage de pommes de terre) ou aux modes de consommation (croupions et ailerons de volailles provenant de découpe) sont vendus sans aide mais à très bas prix sur les marchés des pays en développement, et viennent concurrencer les productions locales. Ces prix très bas sont rendus possibles par le fait qu'il s'agit de résidus, qui ne trouvent pas preneurs sur d'autres marchés.

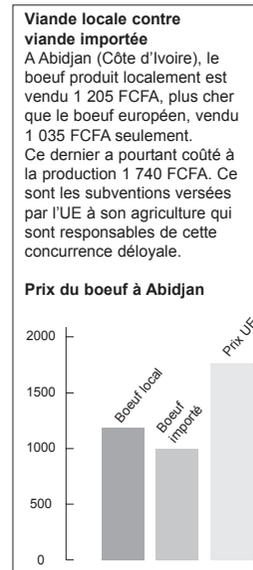
### Une responsabilité partagée entre l'Europe et les Etats Unis

Les Etats-Unis sont aussi engagés dans une politique d'exportation de leurs produits agricoles qui mobilise fortement les ressources de leurs contribuables. Cette politique a été spectaculairement renforcée en 2002, lors de l'adoption par les USA d'un nouveau Farm Bill qui multiplie par deux les crédits à l'exportation. Ces derniers visent à encourager les pays importateurs à acheter des produits américains. De même, les fonds destinés à l'aide alimentaire - source non négligeable d'écoulement des surplus américains - ont été augmentés, essentiellement pour l'aide alimentaire à crédit.

L'Europe et les Etats-Unis sont donc engagés dans une guerre commerciale qui, appliquée aux produits agricoles, entretient les mêmes effets pervers :

- En encourageant fortement leurs productions agricoles, ils contribuent à augmenter les volumes de production et donc à abaisser les prix sur les marchés mondiaux. Ils limitent les opportunités d'exportation de certains pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), puisque leurs agriculteurs, s'ils veulent exporter, sont obligés de vendre à des prix qui sont inférieurs à leurs coûts de production.

- Les exportations subventionnées (par des restitutions pour l'Europe, ou par des crédits pour les Etats-Unis) et les déstockages à bas prix concurrencent, elles aussi, de manière déloyale les productions des pays ACP sur leurs propres marchés et mettent en péril les agricultures locales.



## Le droit à l'alimentation, un droit en construction.



■ **La dimension internationale** : les ONG pensent que chaque Etat doit reconnaître ses responsabilités vis-à-vis des citoyens des autres pays, car sa politique peut avoir un impact sur leur possibilité d'accéder à une alimentation adéquate. La plupart des gouvernements des pays industrialisés refusent ce point. Les ONG pensent aussi que les Etats doivent faire en sorte que les règles adoptées à l'OMC ne rendent pas difficile sinon impossible le respect des principes adoptés à l'ONU. Elles demandent plus de cohérence dans les décisions prises dans les organisations internationales et une hiérarchie des obligations.

■ **Le droit à la justice** : beaucoup de gouvernements refusent que l'Etat puisse être accusé devant les tribunaux, si des personnes étaient privées de leur droit à une alimentation adéquate du fait de ses décisions ou de ses actions. Les ONG rappellent que la violation de tout droit doit pouvoir être sanctionné par la justice, sous peine de reste lettre morte. L'intérêt des directives viserait ainsi à appuyer des recommandations de politiques économiques et agricoles sur le droit.

■ **La référence au Commentaire général 12** : les pays qui ont ratifié le **Pacte sur les droits économiques sociaux et culturels** devraient accepter le Commentaire général 12. Les ONG demandent que les Directives volontaires ne soient pas en retrait par rapport à ce dernier, donnant aux pays un possible prétexte pour ne pas l'appliquer.

### LA SITUATION ALIMENTAIRE DANS LE MONDE

Aujourd'hui plus de 842 millions de personnes souffrent de la faim, dont 30 % vivent dans les villes et 70 % dans les campagnes, pour la plupart des paysans.

Dans les villes, ceux qui ont faim sont souvent des personnes qui ont quitté la campagne pour tenter leur chance, qui n'ont pas encore trouvé de travail et n'ont donc pas de revenu suffisant pour assurer leur sécurité alimentaire. Ce sont aussi des personnes handicapées, des veuves avec enfants, des vieillards sans famille. Avec l'urbanisation rapide, ce pourcentage devrait augmenter.

Dans les campagnes, les causes de la faim sont nombreuses :

- paysans privés de leur terre ;
- paysans qui n'ont pas accès à l'eau pour irriguer ;
- paysans sans accès au crédit pour acheter des semences ou du matériel ;
- paysans qui ne peuvent garder une part de leur récolte suffisante pour nourrir leur famille et faire face aux dépenses de base (vêtements, soins médicaux, éducation des enfants, etc).

#### Droits humains et droit à l'alimentation : les dates clefs

Le Droit à l'alimentation est l'un des droits économiques et sociaux les plus fondamentaux, à côté des droits civiques et politiques. Une des tâches essentielles des Nations Unies (ONU) consiste, à travers des négociations internationales, à affirmer les principes, droits et devoirs qui s'imposent aux Etats et à aider ces derniers à les mettre en œuvre. Les étapes marquantes dans la définition du droit à l'alimentation ont été les suivantes.

- 1948** L'ONU adopte le 16 décembre la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'article 25 stipule que "toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ...".
- 1966** L'ONU adopte le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le premier précise que " les Etats, reconnaissant le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim, adopteront, individuellement et au moyen de la coopération internationale, les mesures nécessaires :  
a) Pour améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires par la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, par la diffusion de principes d'éducation nutritionnelle et par le développement ou la réforme des régimes agraires, de manière à assurer au mieux la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles ;  
b) Pour assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins, compte tenu des problèmes qui se posent tant aux pays importateurs qu'aux pays exportateurs de denrées alimentaires."
- 1996** Le Sommet mondial de l'alimentation demande de clarifier le contenu du droit à la nourriture et les mesures nécessaires à sa pleine réalisation.
- 1997** Des organisations non gouvernementales élaborent un Projet de Code de Conduite sur le Droit à une nourriture adéquate, en réponse à l'appel lancé lors du Sommet de 1996. Ce document sera par la suite en grande partie repris par le Comité sur les Droits économiques, sociaux et culturels.
- 1999** Le Comité sur les Droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU adopte le Commentaire général 12 qui promeut : "le droit de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant, individuellement et en communauté, d'avoir en tous temps accès physiquement à une nourriture adéquate ou de disposer des moyens économiques de l'acquérir dans le respect de la dignité". Ce texte définit trois types ou niveaux d'obligations aux États parties : "les obligations de respecter, de protéger et de remplir...".
- 2002** Le sommet mondial de l'alimentation, 5 ans après, demande que des directives volontaires soient élaborées pour aider les Etats à mettre en œuvre le droit à une alimentation adéquate. Les négociations sont en cours et devraient s'achever en octobre 2004.

## REMARQUES À PROPOS DE CET HISTORIQUE

■ Beaucoup de temps s'est écoulé entre la Déclaration de 1948 et la discussion du Commentaire général 12 et des Directives volontaires. Cela tient aux désaccords entre les gouvernements : de 1948 à 1966, les pays occidentaux voulaient que l'ONU travaille sur les droits civiques et politiques. Les pays communistes et les pays en développement donnaient la priorité aux droits économiques, sociaux et culturels. Après 1966, les pays occidentaux ont freiné les débats sur les droits économiques, sociaux et culturels, car les Etats ne voulaient pas risquer d'être tenus pour responsables et, éventuellement, être accusés devant les tribunaux ou dans des enceintes internationales si, dans le monde, des personnes étaient privées de leurs droits à l'alimentation, au logement, à la santé, etc. Ces craintes et cette prudence se voient dans la citation du texte de 1966.

■ Cependant, même si les progrès sont lents, c'est grâce aux débats au sein de l'ONU que l'idée des droits de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant s'est imposée à tous les Etats et que ceux-ci les respectent de plus en plus. Par ailleurs, les ONG peuvent dénoncer les violations de ces droits lors de la réunion annuelle à Genève de la Commission des Droits de l'Homme, exerçant ainsi une pression sur les Etats.

## QUE VEUT DIRE "DROIT À UNE ALIMENTATION ADÉQUATE" ?

Le droit à une *nourriture adéquate* est défini comme le droit de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant, *individuellement* et en *communauté*, d'avoir en tous temps accès à une *nourriture adéquate*.

Chaque terme en italique nécessite d'être bien compris :

■ Une *nourriture adéquate* est une nourriture :

- saine (sans substance nocive) ;
- culturellement acceptable c'est-à-dire qui ne soit pas interdite par la religion ou par les traditions de celui qui la consomme ;
- en quantité et de qualité suffisantes pour permettre de satisfaire les besoins nutritionnels et diététiques de chacun.

■ *Individuellement et en communauté* pour qu'il soit bien clair que chacun, qu'il vive seul ou au sein d'une famille ou d'une communauté, a droit à la nourriture qui lui convient.

■ *L'accès à une nourriture adéquate* peut être direct ou indirect :

- Le paysan qui produit des biens alimentaires a accès directement à de la nourriture, mais s'il ne produit pas tout ce dont lui et sa famille ont besoin, il faut qu'il puisse acheter ce qui lui manque. C'est parce que beaucoup ne le peuvent pas que beaucoup de paysans souffrent de la faim.
- Les autres doivent pouvoir accéder indirectement à une nourriture adéquate. Ceux qui travaillent doivent avoir des revenus suffisants pour acheter la nourriture dont eux et leur famille ont besoin. Pour cela, il faut qu'ils gagnent assez d'argent d'une façon qui respecte la dignité de chacun. Pour ceux qui ne travaillent pas, parce qu'ils sont au chômage, ou trop vieux, ou handicapés, il faut qu'ils puissent avoir des allocations ou une pension ou qu'il y ait des lieux où des repas sont distribués.

## OBLIGATIONS DES ETATS

Le droit à une nourriture adéquate, comme tout autre droit de l'Homme, impose quatre types d'obligations aux Etats qui l'ont ratifié : les obligations de respecter, de protéger, de faciliter et de remplir afin que toute personne ait accès à une alimentation adéquate et que nul ne souffre de la faim.

■ **Respecter** : Les Etats qui ont ratifié le Pacte de 1966 s'interdisent de prendre des mesures qui priveraient un individu de l'accès à une nourriture adéquate dont il jouit déjà.

■ **Protéger** : L'obligation de protéger implique que l'Etat prenne des mesures pour assurer que des entreprises ou des personnes individuelles n'empêchent pas d'autres personnes d'avoir accès à une nourriture adéquate.

■ **Faciliter** : Les Etats doivent mener des politiques économiques, en particulier agricoles et commerciales, qui permettent à tous ceux qui travaillent d'assurer leur subsistance et celle de leur famille. Ils doivent mener des politiques sociales qui assurent aux chômeurs et aux retraités la possibilité de se nourrir, eux et leur famille.

■ **Remplir** : Si une personne ou un groupe de personnes se trouve dans l'incapacité de se nourrir, l'Etat a l'obligation de faire en sorte qu'elle ou il soit nourri.

Les obligations décrites ci-dessus figurent dans le Commentaire général 12. Il s'agit d'obligations de chaque Etat vis-à-vis des personnes vivant dans le pays. Mais, les Etats ont également des obligations à l'égard de personnes ou de groupes vivant dans d'autres pays si eux-mêmes ou leurs citoyens ou leurs entreprises privent par leur action des personnes vivant dans un autre pays de leur droit à une alimentation adéquate.

Seuls les Etats peuvent ratifier le Pacte sur les Droits économiques, sociaux et culturels. Ils sont donc seuls juridiquement responsables du respect de celui-ci. Cependant, tous les membres de la société - individus, familles, communautés locales, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile, ainsi que les entreprises publiques ou privées - ont une responsabilité dans la réalisation du droit à une nourriture adéquate. Un particulier par exemple peut faire en sorte que le droit des autres à l'alimentation s'améliore : en participant aux campagnes des ONG contre la faim ; en soutenant par des dons l'action des ONG qui aident les paysans des pays en développement à produire et à s'organiser ; en achetant des produits du "commerce équitable" ; en interpellant élus et gouvernants sur ce qu'ils font pour améliorer les règles du commerce international ; etc.

### Quelques définitions

En définissant la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, deux expressions souvent employées dans les débats sur la faim dans le monde, on comprendra mieux ce que le droit à l'alimentation a de particulier

La **sécurité alimentaire** a été définie par le Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996. " On peut parler de sécurité alimentaire lorsque toute personne a, à tout moment, accès physiquement et sur le plan économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui répond à ses besoins alimentaires et à ses préférences alimentaires pour mener une vie active et saine". La sécurité alimentaire, comme le droit à une nourriture adéquate, met l'accent sur l'accès économique des personnes soit à des revenus permettant d'acheter la nourriture, soit aux moyens permettant de la produire (terre, eau, semences, etc.). Mais le **droit à une alimentation adéquate** apporte un plus, car il explicite les responsabilités de tous ceux qui ont un devoir dans la réalisation de ce dernier. Cela donne aux individus et aux groupes le droit de revendiquer que chaque Etat assume ses obligations (respecter, protéger, faciliter, remplir).

Le concept de **souveraineté alimentaire** fut lancé dès le début des années 1990 par des organisations paysannes qui revendiquaient le droit de produire de la nourriture pour leur marché local. De façon plus générale, la souveraineté alimentaire revendique le droit pour les pays de définir leurs politiques alimentaires (production, distribution, consommation) sans ingérence extérieure, qu'elle soit économique ou politique. Le **droit à une alimentation adéquate** met en évidence les marges de manœuvre minimum dont doit disposer chaque Etat sur le plan politique et économique pour remplir ses obligations.

## DROIT À L'ALIMENTATION, SOCIÉTÉ CIVILE ET ONG : ENJEUX ET ACTUALITÉ

Suite au Sommet Mondial de l'Alimentation de 2002, un groupe de travail intergouvernemental a été créé pour élaborer des *"directives volontaires pour la réalisation du droit à une alimentation adéquate"*. Cet instrument juridique non-contraignant est destiné à formuler des recommandations concrètes aux gouvernements, il ouvre les perspectives suivantes :

- permettre de mêler instruments de politique économique et agricole et instruments juridiques ;
- inciter les gouvernements à mettre en place des mesures cohérentes (politiques, lois, règles...) pour lutter contre la faim ;
- encourager les organisations internationales et acteurs non-gouvernementaux, notamment les entreprises, à soutenir ces mesures ;
- servir de référence à la société civile pour faire pression sur les gouvernements et organisations internationales qui prendraient des décisions contraires au droit à l'alimentation, **au besoin en recourant à la justice**.

En principe la négociation sur les directives volontaires devrait s'achever en juillet 2004. Il n'est pas sûr que l'on parvienne à un accord tant les positions des pays sont éloignées les unes des autres. S'il y a un accord, les ONG craignent qu'il soit vide de contenu réel. Les trois difficultés majeures portent sur :

Aliment ou produit transformé	Produit brut	Où est-il cultivé ?	A combien de km de ton assiette ?
- Mangue - Jus - Glace - Fruits secs (dans les mélanges apéritifs)	Le manguier est un arbre qui pousse à l'état sauvage en Afrique. On se repose et l'on cause sous son ombre au village : c'est "l'arbre à palabres". Il est aussi cultivé en vergers. La mangue est le fruit de l'arbre. On la consomme mûre.	Toutes les régions tropicales	
- Dattes fraîches (en saison) - Dattes sèches - Gâteau	Le palmier - dattier est une herbe géante qui pousse "les pieds dans l'eau et la tête au feu du ciel". C'est une plante d'oasis. Les dattes sont les fruits de cette plante.	Afrique du nord	2 500
- Produits d'apéritif - Huile d'arachide - Pâte d'arachide à tartiner	L'arachide est une plante tropicale légumineuse, dont on consomme les graines. Elles se trouvent sous terre. Les pédoncules floraux enfonce la fleur dans le sol après fécondation.	Régions tropicales (Sénégal, Indonésie, Pérou...)	4 000 11 500 10 200
- Pistaches grillées pour l'apéritif - Glaces, crèmes à la pistache	Le pistachier est un arbre résineux des régions chaudes (de la même famille que l'anacardier, voir ci dessous). Son feuillage est luisant, il porte des grappes de fleurs qui produisent un fruit : la pistache. On consomme la graine du fruit, de couleur verte.	Moyen Orient, Asie (Turquie, Iran, Inde...)	2 300 4 300 6 600
- Noix de cajou grillées pour l'apéritif	L'anacardier est un arbre tropical appelé aussi "acajou à pommes". Le fruit est une pomme comestible : la pomme - cajou. La noix de cajou est la graine du fruit de l'anacardier.	Inde, Brésil, Mozambique, Tanzanie, Kenya	6 600 9 000 7 000 6 400
- Lait de soja - Dessert au soja - Plats cuisinés de soja (steaks végétariens) - Germes de soja	Le soja est une plante herbacée de la famille des légumineuses papilionacées dont on consomme les graines. Elles sont contenues dans une gousse que l'on cueille sur la plante.	Asie et régions tropicales (Japon, Inde, Asie du Sud Est...) - Extrême Orient	9 800 6 600
- Poivre	Le poivrier est un arbuste dont on consomme les baies séchées. Elles sont rouges à maturité. Le poivre vert est cueilli avant maturité.	Inde, Indonésie, Brésil, Mozambique, Madagascar, Malaisie, Espagne	6 600 11 500 9 000 8 700 10 500 7 000 1 000
- Pain d'épices - Clou de girofle	Le clou de girofle est le bouton des fleurs de girofler. Le girofler est un grand arbre pyramidal.	Indonésie et régions tropicales	11 500
- Gousse de vanille - Yaourts, crèmes, desserts à la vanille	La gousse de vanille est le fruit du vanillier. Le vanillier est une liane tropicale de la famille des orchidées.	Madagascar, Ile de la Réunion	8 700
- Confiserie, gâteaux - Noix de coco râpée	La noix de coco est le fruit d'un palmier au tronc élancé, surmonté d'un faisceau de feuilles : le cocotier.	Toutes les régions tropicales	
- Sucre de canne - Jus de canne à sucre - Biscuit	La canne à sucre est une plante herbacée de la famille des graminées. Sa tige, qui peut atteindre 7 m de hauteur, renferme un jus sucré dont on extrait le sucre. Le jus sucré distillé donne le rhum.	Cuba, Mexique, Colombie, Brésil, Afrique du Sud, Chine, Indonésie, Philippines	7 700 9 200 8 700 9 000 9 000 8000 11 500 10 800

## Le monde dans mon assiette ou de la traçabilité des aliments



### ORGANISATION DE L'ATELIER

- Niveau : Seconde à Terminale
- Temps d'animation : 2 heures
- Activité à faire en groupe

### OBJECTIFS

- De l'animation :
  - apprendre à lire une étiquette ;
  - saisir l'impact, à l'échelle mondiale, des produits de consommation courante.
- Pédagogiques :
  - déterminer l'origine des produits alimentaires offerts dans le commerce ;
  - aborder les notions de traçabilité, de filières courtes.

### MATÉRIEL

- des emballages et étiquettes de produits alimentaires achetés dans le commerce ;
- une grande carte murale du monde ;
- papier, fils de couleur, ciseaux, ruban, etc.

### DÉROULEMENT

1) Les élèves choisissent un produit alimentaire et construisent un réseau montrant les divers endroits d'où il provient. Il faut inclure dans ce réseau le plus d'informations possible concernant le lieu où le produit a été cultivé / fabriqué, celui où la matière utilisée pour l'emballage a été fabriquée, celui où le produit a été entreposé avant distribution. Il faut aussi indiquer comment le produit a été transporté, comment il a été distribué à l'épicerie locale.

2) Pour cela, il faut apprendre à lire les étiquettes des produits :

### MENTIONS OBLIGATOIRES

- 1 - Dénomination spécifique
- 2 - Composition
- 3 - Quantité nette
- 4 - N° de lot
- 5 - Date limite de consommation
- 6 - Identification de la société responsable
- 7 - Pays de production

**BISCUIT DÉLICES** 170 g

1 **BISCUITS AU BEURRE FOURRÉS AUX FRUITS** 3

2 *Stimule votre système de défense immunitaire* 4 L3458

3 **La fraîcheur du citron allée à un délicieux biscuit !** 5

4 **Composition : 2**

Farine de froment, sucre, beurre (18%), oeufs, crème, concentré de citron, purée de fraises, sel, poudre à lever : bicarbonate de sodium, arôme de fraise, colorant E124

5 **Date limite de consommation : 03.06**

6 **KAÏTO CORP. SA**

CH- 1999 DROLIN

FABRIQUÉ EN SUISSE 7

Valeur énergétique : 2105 KJ ou 503 Kcal

Protéides : 4g Lipides : 23g

Glucides : 66g d Données pour 100g

### MENTIONS FACULTATIVES

- a - Dénomination de fantaisie
- b - Illustration du produit
- c - Slogan publicitaire
- d - Informations nutritionnelles

### MENTIONS INTERDITES

- Illustrations trompeuses
- Mention thérapeutique

## MENTIONS OBLIGATOIRES

1 - Type de viande

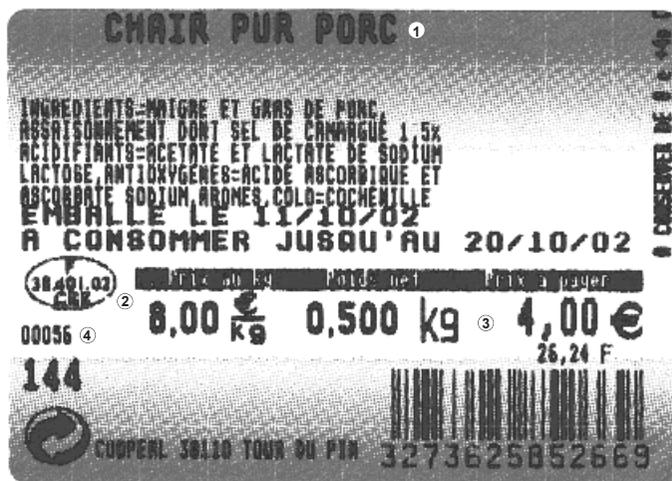
2 - Lieu d'abattage et de découpe :  
F : France  
38 : Département  
401.02 : numéro d'agrément de l'abattoir

3 - Poids, prix, date d'emballage et date limite de consommation sont des informations rendues obligatoires par le code de la consommation

4 - N° de lot. Permet de retrouver jusqu'à l'éleveur.

### Modèle d'étiquetage d'un produit carné

En plus des données déjà répertoriées sur l'étiquette précédente, il est obligatoire d'y faire figurer des informations permettant une traçabilité du produit.



Cette analyse n'a pas besoin d'être d'une exactitude à toute épreuve ; elle vise avant tout à amener à réfléchir à l'origine des aliments. Elle permettra également de montrer quelles étiquettes donnent le plus d'informations au consommateur et d'aborder la notion de traçabilité des produits alimentaires.

Le produit a-t-il une origine unique ? Est-il entièrement français ou est-il passé par une filière internationale avant d'atteindre le supermarché ?

### 3) Faites remplir aux élèves la fiche "envirobouffe" pour chaque produit.

Cette fiche, facile à remplir, permet de synthétiser les informations connues sur le produit.

Fiche "envirobouffe"	
Nom du produit : _____	Utilité : <input type="checkbox"/> indispensable <input type="checkbox"/> remplaçable <input type="checkbox"/> superflu
Marque : _____	Degré de transformation : <input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3
Format : _____	Valeur alimentaire : _____ Kcal/100g
Pays de provenance : _____	Ingrédients principaux : _____
Distance (en km) : _____	
Emballage : _____	
Recyclable : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

**NB**  
Distance : Calculée à partir des informations du tableau "Origine des aliments"  
Degré de transformation : 0 - Nature / 1 - Transformation simple  
2 - Recette de plusieurs composés / 3 - Transformation complexe

### 4) Indiquer sur la carte l'origine des divers ingrédients de ces produits.

Les élèves affichent la photographie ou l'étiquette du produit choisi sur la carte du monde et la relie aux lieux d'origine de ses différents constituants. Ils visualiseront ainsi que les aliments qu'ils consomment proviennent du monde entier.

## POUR L'ENSEIGNANT

### 1) En savoir plus sur les étiquettes,

un dossier très complet est disponible sur le site du CRIOC : [http://www.oivo-crioc.org/et/index\\_fr.html](http://www.oivo-crioc.org/et/index_fr.html)

### 2) Origine géographique des aliments

Aliment ou produit transformé	Produit brut	Où est-il cultivé?	À combien de Km de ton assiette ?
- Tablette de chocolat, gâteaux - Poudre chocolatée pour petit déjeuner - Pâte à tartiner au chocolat - Confiserie, gâteaux	Le cacaoier est un arbuste dont le fruit (la cabosse de cacao) contient des graines (les fèves de cacao). La cabosse pousse directement sur le tronc ou les grosses branches. On transforme les fèves de cacao en pâte, et en extrayant le beurre on obtient la poudre de cacao, qui sert à faire du chocolat.	Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Malaisie, Brésil, Mexique, Colombie, Equateur, Bolivie	4 900 4 700 5 000 10 500 9 000 8 700 9 500 10 000
- Café en grains, en poudre, soluble - Glaces, crèmes au café	Le caféier est un arbuste dont le fruit rouge (cerise de café) renferme deux graines de café. Elles contiennent un alcaloïde stimulant : la caféine. Les cerises sont vertes. On les grille (torréfaction) ; elles prennent alors la couleur marron que nous connaissons au café.	Brésil, Colombie, Mexique, Côte d'Ivoire, Indonésie, etc.	9 000 8 700 9 200 4 900 11 500
- Thé en sachets, en feuilles - Boisson au thé	Le théier est un arbre ou arbrisseau à fleurs blanches, à feuilles persistantes. Thé : les feuilles de l'arbuste, séchées, contiennent des substances alcaloïdes excitantes, la théine (proche de la caféine).	Inde, Chine, Kenya, Indonésie, Japon, Turquie,...	6 600 8 200 6 500 11 500 9 800 2 300
- Riz - Riz au lait, desserts au riz	Le riz est une graminée dont le fruit (grain de riz) est riche en amidon. On transforme l'épi de riz qui contient les grains de riz. C'est la seconde céréale produite et consommée dans le monde, derrière le blé et avant le maïs.	Chine, Inde, Japon, Thaïlande, Vietnam, Indonésie, Surinam	8 200 6 600 9 800 9 200 11 500 7 200
- Banane fruit frais - Chips de banane - Bananes séchées - Yaourt à la banane	Banane : la banane est une plante herbacée géante des zones tropicales humides. La grappe de fleurs du bananier produit des fruits. C'est le régime de bananes. Le bananier meurt après avoir produit ce régime, au bout d'un an. Au pied du bananier, un rejet pousse, qui forme un nouveau bananier l'année suivante.	Toutes les régions tropicales (Brésil, Equateur, Antilles Philippines, Indonésie, etc.)	9 000 9 500 10 500 11 500
- Ananas frais, en conserve, jus, - Fruits secs (dans les mélanges apéritifs)	L'ananas est une plante herbacée tropicale dont on cueille le fruit. Il est cultivé en plantations, souvent associées aux usines de jus et conserves de fruits au sirop.	Toutes les régions tropicales	
- Orange, citron, pamplemousse, mandarines - Jus, yaourt, gâteaux	Les oranges, citrons, pamplemousses, sont les fruits des arbres correspondants : orangers, pamplemoussiers, citronniers (agrumes).	Régions tropicales et méditerranéennes (Maroc, Israël, Espagne, etc.)	2 000 3 300 1 000
- Fruits de la passion - Jus, yaourt, glace	Le fruit de la passion est le fruit d'une liane sauvage, que l'on cultive en plantation dans certains pays. On consomme la pulpe du fruit, qui est très acide et très aromatique (un véritable "concentré naturel").	Toutes les régions tropicales (Brésil, Indonésie, etc.)	9 000 11 500



## Le commerce équitable

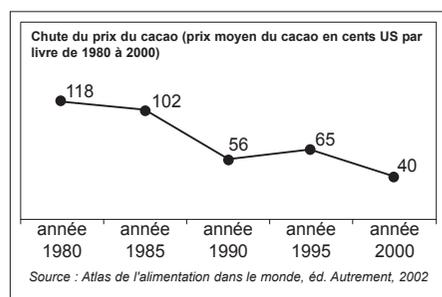
### 2) Les règles du commerce international

En 1994 ont été signés les accords de Marrakech suivis par la création de l'OMC, organisation mondiale du commerce, chargée d'administrer ces accords. La mise en place de l'OMC a accru la libéralisation du commerce international. De nombreux pays économiquement faibles ont ouvert leur marché intérieur aux importations étrangères et augmenté leurs exportations pour faire entrer des devises. Dès les années 80, les terres utilisées pour cultiver les aliments de consommation nationale ont été réaffectées à des cultures de rente (ou de "rapport") comme le café, le thé, le cacao, poursuivant ainsi une tendance datant de l'époque coloniale. Certains pays sont ainsi devenus davantage tributaires de seulement quelques productions pour leur revenu. Dans le cadre d'un marché mondial non régulé et dominé par quelques multinationales, l'accroissement des volumes d'exportation se traduit par une baisse tendancielle des prix, dont les fluctuations inter annuelles sont par ailleurs très fortes.

Dans le même temps, les pays riches (USA, Europe) continuent à exporter des denrées agricoles de base sur les marchés du Sud, alors que leurs niveaux de productivité y sont bien plus élevés que dans les pays du Sud et que les exportations bénéficient de subventions directes ou indirectes. Cette situation crée une pression à la baisse sur le prix de ces produits sur les marchés locaux des pays du Sud, au détriment de leur paysannerie.

La chute du prix des denrées de base sur les marchés mondiaux a des incidences très fortes sur l'économie des pays les plus faibles. Ils sont parfois obligés de vendre leur récolte à perte, moins cher que leur coût de revient.

En ce qui concerne les produits d'exportation, le cacao, le café et le thé sont les productions plus touchées.



Beaucoup de paysans ne reçoivent pas en échange de leurs produits l'argent nécessaire pour couvrir les coûts de production (outils, semences, engrais, pesticides importés des pays industrialisés et de plus en plus chers) et les dépenses de base de la famille (alimentation, vêtements, scolarité...). Cela explique en partie que les 3/4 des victimes de la faim dans le monde soient des paysans.

### 2) Les filières équitables

Face aux contraintes imposées par les règles du commerce international et face aux inégalités que celui-ci engendre, certains producteurs (artisans et paysans) se sont organisés en groupements de différents types (coopératives, petites entreprises...) et se sont tournés vers le commerce équitable. Les associations de solidarité internationale au Nord s'engagent à établir une relation commerciale durable, à réduire les délais de paiement (y compris dans certains cas à faire des avances), à leur payer un prix juste, couvrant les coûts de production, permettant aux producteurs de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille et leur permettant de devenir les acteurs de leur propre développement. En contrepartie, les groupements au Sud s'engagent à respecter un certain nombre de "critères" : assurer une rémunération et des conditions de travail décentes à leurs membres et à leurs salariés, répondre aux besoins de leur communauté, respecter l'environnement, fonctionner de manière démocratique, notamment en associant leurs membres aux décisions...

Au Nord, les acteurs sont des importateurs (Solidar'Monde par exemple), des distributeurs, des associations qui combinent distribution, actions de sensibilisation des consommateurs et campagnes en vue d'une régulation des échanges mondiaux (Artisans du Monde) et des organismes de labellisation (Max Havelaar). Ils souscrivent aux critères du commerce équitable, s'engagent à entretenir des relations durables favorables à une dynamique de développement, et à raccourcir les délais de paiement voire à pratiquer le préfinancement.

Les marchandises équitables peuvent être vendues plus chères que les produits conventionnels du fait des meilleures conditions de rémunération des producteurs. Cependant, des enquêtes réalisées auprès de consommateurs indiquent qu'un grand nombre d'entre eux accepte de payer ce surcoût.

Les organismes internationaux du commerce équitable (IFAT, EFTA, NEWS !, FLO) ainsi qu'en France la Plate Forme pour le Commerce Équitable (PFCE), ont permis aux différentes organisations (du Nord au Sud dans le cas de l'IFAT), de définir des règles communes régissant le commerce équitable, au-delà des différences d'approches qui peuvent exister.

Actuellement, les échanges liés au commerce équitable ne constituent qu'un faible pourcentage (moins d'1 % du commerce mondial total). Ses possibilités d'expansion sont donc importantes ! Au-delà de cette expansion, le commerce équitable constitue également un moyen de sensibilisation des consommateurs-citoyens aux injustices du commerce international et à la nécessité de mettre en place des mécanismes de régulation.

### ORGANISATION DE L'ATELIER

- Niveau : Seconde à BTS
- Temps d'animation : 2 heures
- Activité à faire en groupe

### OBJECTIFS

- De l'animation :
  - étudier les filières commerciales au niveau international (traditionnelle et équitable) ;
  - sensibiliser les élèves aux conditions de vie des travailleurs agricoles et petits paysans dans les pays en développement.
- Pédagogiques :
  - analyser l'idée de rémunération équitable du travail ;
  - mieux connaître les approches économiques alternatives.

### MATÉRIEL

Les documents ci-joints (tableau de chiffres, graphiques, témoignages...), reproduits. Eventuellement des produits issus du commerce équitable.

### DÉROULEMENT

- 1) Demandez aux élèves de lister les aliments consommés au petit déjeuner et d'en retrouver l'origine géographique.
- 2) Identifiez la part des aliments produits dans les pays en développement.
- 3) À partir des chiffres ci-dessous du revenu annuel moyen dans différents pays, amorcez une discussion avec les élèves sur les questions suivantes :
  - Quels sont les avantages et les désavantages de produire dans ces pays ?
  - Que pensez-vous de leur niveau de revenus ? Comment expliquez-vous les différences ?

[Attention, le niveau de revenu ne veut pas dire grand chose si l'on ne le met pas en rapport avec le niveau de vie dans le pays].

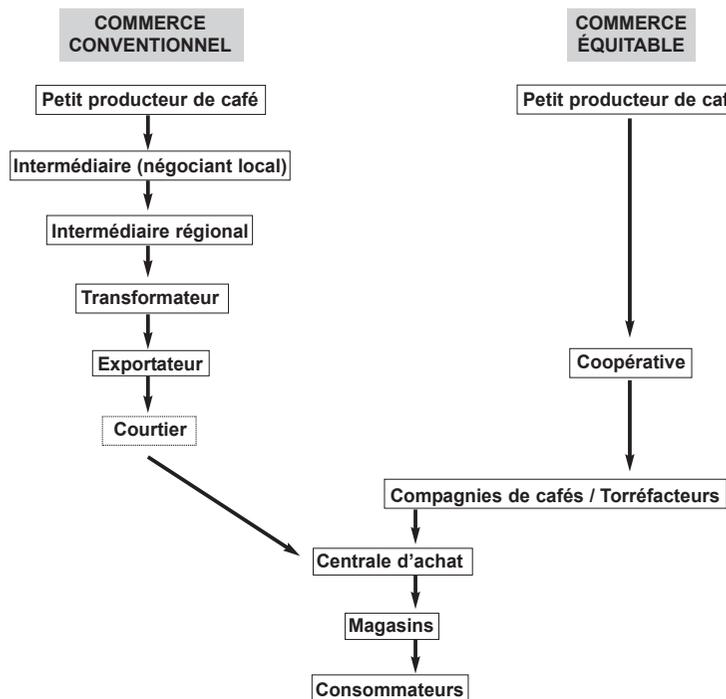
	Femmes	Hommes
États-Unis	24 302 \$	39 655 \$
Canada	20 016 \$	32 607 \$
Japon	15 187 \$	35 018 \$
Corée	9 667 \$	21 676 \$
Mexique	4 486 \$	12 184 \$
Brésil	4 067 \$	10 077 \$
Chine	2 841 \$	4 350 \$
Indonésie	1 929 \$	3 780 \$
Inde	1 195 \$	3 236 \$
Pakistan	826 \$	2 787 \$
Mali	582 \$	1 054 \$
Ethiopie	414 \$	844 \$

Source : Guide pour un commerce agréable et équitable, Oxfam Québec, CSQ, Equiterre, Club 2/3, 2002

N.B. 1 : il s'agit ici de moyennes qui peuvent masquer de grandes inégalités de répartition au sein de même pays.  
 N.B. 2 : 3 milliards (chiffre BIT) de personnes vivent avec moins de 2 \$ par jour, dont 1,3 milliard avec moins de 1 \$ par jour.

#### 4) Faites analyser aux élèves l'exemple des producteurs de café.

Distribuez aux élèves le graphique ci-joint des intermédiaires existants entre le producteur et le consommateur dans les filières traditionnelles du café et dans la filière équitable.



Après analyse, discutez avec les élèves des incidences de ces deux types de commerce sur les rôles des différents acteurs, notamment des producteurs, ainsi que sur le revenu de ces derniers.

#### 5) Vous pourrez terminer la séquence par la dégustation de produits issus du commerce équitable et présentez aux élèves les principaux distributeurs du commerce équitable.

#### 6) Pour aller plus loin

Témoignage d'Edgar Vega San, 52 ans, producteur de café de la région du Monte Verde au Costa Rica. Il est membre de la coopérative Coop El Dos, qui travaille depuis dix ans avec Max Havelaar.

*"Avant de rejoindre la coopérative, je travaillais comme journaliste. Mes revenus couvraient à peine les besoins essentiels de mes sept enfants qui ne pouvaient être scolarisés. A force d'économie, j'ai pu acquérir un demi-hectare de terre. Le cours du café était alors élevé et je décidai d'en produire. Malgré tout, nous vivions péniblement. La pression des "coyotes"*

*(nom donné en Amérique latine aux intermédiaires qui achètent le café aux petits producteurs) était constante : achat à très bas prix quel que soit le cours mondial, crédit 15 à 20 fois supérieur aux taux normaux. Mais en nous montrant du cash, ils arrivaient à nous séduire !*

*En 1989, le prix mondial plonge en dessous du coût de production, alors que j'étais déjà très largement endetté. C'est à cette époque que j'ai adhéré à la coopérative. Je me retrouve ainsi à l'abri des fluctuations des cours. Autre avantage : la coopérative préfinance les récoltes à hauteur de 60 %. Le versement de cet acompte est vital pour nous, petits producteurs qui n'avons pas de fonds de roulement pour acheter la matière première ou vivre entre la commande et le règlement final. Mais cet aspect financier n'est pas le seul avantage, loin de là. Grâce à la prime de développement Max Havelaar que reçoit la coopérative nous avons pu acheter des terres que nous avons redistribuées aux membres de la coopérative. Un atelier d'artisanat a été créé et des bourses de scolarité sont allouées aux familles. Et puis, ça me rend fier de savoir que mon travail est reconnu pour sa qualité. Les "coyotes" ne s'intéressaient qu'au poids du sac. Maintenant que plus personne ne leur vend, ils ont cessé de venir."*

Exemple d'une exploitation familiale de 3,5 hectares en République Dominicaine, qui illustre la situation des petits producteurs dans ce pays. La production annuelle moyenne de café y est de 560 kg.

	Commerce conventionnel	Commerce équitable
Coût de production annuel moyen	1 500 \$	1 500 \$
Recettes annuelles moyennes	1 000 \$	2 500 \$
Marge nette annuelle moyenne	- 500 \$	+ 1 000 \$
EFFET	Endettement	Investissement

Source : Guide pour un commerce agréable et équitable, Oxfam Québec, CSQ, Equiterre, Club 2/3, 2002

#### POUR L'ENSEIGNANT

##### 1) Définition

Le groupe de travail informel (FINE) composé de représentants des secrétariats de FLO (Organisation de Labellisation Équitable), de l'IFAT (Fédération Internationale du Commerce Alternatif), de NEWS ! (Réseau Européen des Magasins du Monde) et de l'EFTA (Association Européenne du Commerce Équitable) a rédigé une définition du Commerce Équitable adoptée par les organisations membres de ces quatre réseaux :

**Le Commerce Équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.**

**Les organisations du Commerce Équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.**

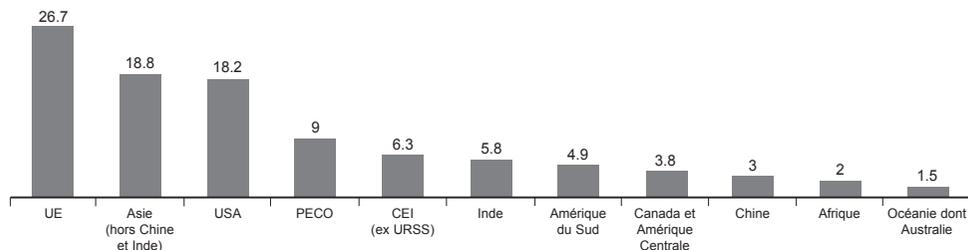
L'objectif stratégique du Commerce Équitable est de :

- travailler délibérément avec des producteurs et des travailleurs marginalisés afin de les aider à passer d'une position de vulnérabilité à la sécurité et à l'autosuffisance économique ;
- donner plus de poids aux producteurs et aux travailleurs en tant que parties prenantes de leurs organisations ;
- jouer activement un plus grand rôle dans l'arène mondiale pour parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.



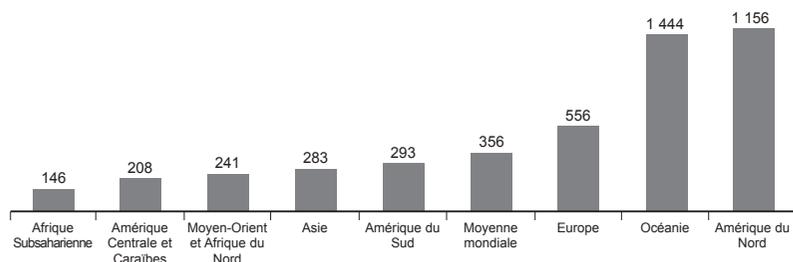
## Le jeu des chaises : populations, agricultures, alimentation... et rapports entre les continents

Répartition des équipements agricoles dans le monde en 1999 en % du parc mondial de tracteurs



### 4) La production céréalière mondiale

Production céréalière moyenne par personne et par région 1997-1998



La production mondiale de céréales, si elle était également répartie, permettrait de nourrir l'ensemble des habitants de la planète. Or 850 millions de personnes souffrent de sous-alimentation chronique et 2 milliards (soit 1/3 de la population mondiale) de déséquilibres nutritionnels.

Une grande partie des céréales produites est utilisée comme aliment pour le bétail, quand elle n'est pas exportée à bas prix dans les pays du Sud, déstabilisant les agricultures locales.

L'aide alimentaire mal gérée peut aussi avoir des effets pervers : assistantat, captation et détournement des aides, concurrence déloyale avec les filières locales, dépendance accrue due aux modifications des habitudes alimentaires. Ainsi, elle n'offre pas de solution durable, au delà des situations d'urgence où elle se justifie. Elle peut même avoir une influence négative sur le secteur agricole local.

L'appui à la petite agriculture (accès à la terre, aux crédits, à la formation), l'amélioration des pratiques agricoles, le respect des structures sociales locales, l'amélioration des termes de l'échange et des revenus agricoles constituent donc des priorités pour améliorer durablement la situation alimentaire dans les pays les plus pauvres.

### ORGANISATION DE L'ATELIER

Niveau : tout public  
 Temps d'animation : 30 minutes à 1 heure  
 Activité à faire en groupe de 15 à 50 personnes (calculs à ajuster)

### OBJECTIFS

De l'animation :  
 - visualiser les déséquilibres démographiques, technologiques, économiques et alimentaires entre continents.

Pédagogiques :  
 - informer sur la répartition de la population mondiale ;  
 - sensibiliser sur les inégalités d'accès aux richesses au sein de cette population.

### MATÉRIEL

- une grande salle ;  
 - autant de chaises, d'assiettes et de cuillères que de participants ;  
 - 5 affichettes avec les mots Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie et Océanie, Europe, Afrique.

### DÉROULEMENT

#### 1) Répartissez les affichettes sur les murs de la salle

Expliquez au groupe qu'il va symboliser la répartition de la population mondiale.

Si le local est le monde et le groupe sa population, chaque participant représentera x millions d'habitants.

#### 2) Invitez les participants à se répartir dans le local et à se regrouper sous les affichettes des 5 continents, de façon à représenter la répartition de la population mondiale (tableau 1).

Une fois le groupe stabilisé dans ses déplacements, corrigez si nécessaire la symbolisation. Vous pouvez donner quelques chiffres complémentaires sur la population active agricole moyenne dans chacun des continents.

#### 3) Puis on se penche sur la production céréalière mondiale symbolisée par les assiettes. Le groupe répartit les assiettes sous les affichettes. Donnez ensuite les chiffres réels et corrigez la symbolisation (tableau 2).

#### 4) Ensuite, on travaille sur le développement technologique en matière agricole avec comme indicateur le nombre de tracteurs agricoles disponibles.

Les chaises représentent ces tracteurs. Comment sont-ils répartis par continent ? Les sous-groupes font leur estimation en mettant devant eux autant de chaises qu'ils croient correspondre. Donnez ensuite les chiffres réels et corrigez la symbolisation (tableau 3).

#### 5) On peut introduire une dernière étape au jeu en distribuant des cuillères symbolisant les calories disponibles. Demandez à chaque sous-groupe de prendre sa ration.

Donnez ensuite les chiffres réels et corrigez la symbolisation (tableau 4).

#### 6) Pour terminer l'animation, les habitants doivent occuper toutes les chaises.

Aucune chaise ne doit rester inutilisée et aucun habitant ne peut rester sur le sol.

## Données pour le Jeu des chaises (données FAOSTAT, juin 2001)

### ÉTAPE 1

	Population	Pourcentage	Nb joueurs 15	Nb joueurs 20	Nb joueurs 25	Nb joueurs 30
Afrique	767	13 %	2	3	3	4
Amérique du Nord	307	5 %	1	1	1	1
Asie et Océanie	3 664	64 %	9	12	16	19
Europe	729	12 %	2	3	3	4
Amérique du Sud	340	6 %	1	1	2	2
Monde	5 807	100 %	15	20	25	30
1 joueur représente			387 millions d'habitants	290 millions d'habitants	232 millions d'habitants	193 millions d'habitants

Exemple : si une classe de 30 enfants représente l'ensemble de la population mondiale, 64 % de cette classe est asiatique, soit 19 enfants. 1 seul enfant de la classe représente l'ensemble de la population d'Amérique du Nord.

### Chiffres complémentaires : actifs agricoles en % du nombre total d'actifs en 2000

Afrique	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe	Amérique du Sud	Monde
Plus de 70 %	Moins de 10 %	De 50 à 69 %	Moins de 10 % (dont Peco de 10 à 29 %)	De 10 à 30 %	45 %

Exemple : Parmi les 19 enfants représentant la population asiatique, 13 sont paysans. Pour l'enfant représentant la population d'Amérique du Nord, seul 10 % de son "corps" est consacré à l'agriculture.

### ÉTAPE 2

	Céréales (Kt)	Pourcentage	Nb joueurs 15	Nb joueurs 20	Nb joueurs 25	Nb joueurs 30
Afrique	112 404	5 %	1	1	2	2
Amérique du Nord	395 180	20 %	3	4	5	6
Asie et Océanie	1 018 994	51 %	7	10	12	15
Europe	384 222	19 %	3	4	5	6
Amérique du Sud	103 416	5 %	1	1	1	1
Monde	2 014 217	100 %	15	20	25	30
1 assiette représente			134 280 Kt	100 710 Kt	80 568 Kt	67 140 Kt

Exemple : Les 19 enfants représentant la population asiatique disposent de 15 assiettes (soit 51 % de la production mondiale). L'enfant représentant la population nord-américaine en a 6.

### ÉTAPE 3

	Nb tracteurs (chaises)	Pourcentage	Nb joueurs 15	Nb joueurs 20	Nb joueurs 25	Nb joueurs 30
Afrique	527 621	2 %	0	1	1	1
Amérique du Nord	5 511 335	20 %	3	4	5	6
Asie et Océanie	7 685 452	30 %	5	6	7	9
Europe	11 110 568	43 %	6	8	11	13
Amérique du Sud	1 292 736	5 %	1	1	1	1
Monde	26 127 712	100 %	15	20	25	30
1 chaise représente			1 741 847 tracteurs	1 306 385 tracteurs	1 045 108 tracteurs	870 923 tracteurs

Exemple : Pour produire ces 15 assiettes, les 19 enfants ont utilisé 9 chaises-tracteurs. L'enfant nord-américain a utilisé 6 chaises-tracteurs pour produire 6 assiettes.

### ÉTAPE 4

	Nb calories (cuillère)	Pourcentage	Nb joueurs 15	Nb joueurs 20	Nb joueurs 25	Nb joueurs 30
Afrique	2 000	5 %	2	3	3	4
Amérique du Nord	4 000	20 %	4	5	7	8
Asie et Océanie	2 500	51 %	2	3	4	5
Europe	3 500	19 %	4	5	6	7
Amérique du Sud	3 000	5 %	3	4	5	6
Monde	15 000	100 %	15	20	25	30

Exemple : Les 19 enfants qui représentent la population asiatique disposent de 5 cuillères chacun. L'enfant nord-américain en a 8.

### Chiffres complémentaires : ration calorique moyenne fournie par les céréales

Afrique	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe	Amérique du Sud
De 50 à 69 %	10 à 29 %	De 50 à 69 %	De 10 à 29 % (dont 30 à 49 % dans les Peco)	De 30 à 49 %

## POUR L'ENSEIGNANT

### 1) La population mondiale

Elle est inégalement répartie : sur un planisphère représentant les pays à l'échelle du nombre de leurs habitants, l'Asie paraît immense comparée à l'Amérique du Nord ou l'Europe.

Le taux de croissance des populations varie considérablement. Celles des pays situés sous les tropiques et dans l'hémisphère sud s'accroît plus vite que celles du Nord (dans certaines parties de l'Europe, la population commence même à décliner).

Dans la seconde moitié du XXe siècle la population mondiale a augmenté et son rythme d'expansion s'est accéléré. Elle pourrait dépasser 9 milliards en 2050 (la moitié sera urbaine).

### 2) La population agricole mondiale

L'agriculture est la principale source de nourriture et de revenu pour près de la moitié de la population mondiale. Le nombre de personnes cultivant la terre augmente, bien qu'en pourcentage de la population active, le secteur agricole soit en déclin (67 % de la main d'œuvre mondiale en 1950 contre 45 % en 2000).

Dans les pays industrialisés, l'intensification de la mécanisation a engendré une diminution spectaculaire de la population agricole. En France, elle est passée de 50 % de la population totale en 1900 à 3 % à peine en 2000.

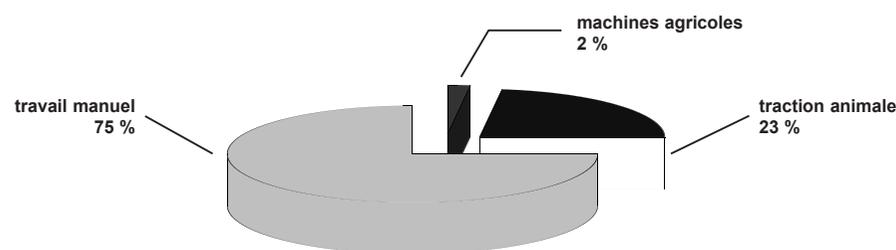
Dans les pays en développement, quand ce processus de mécanisation est en œuvre (essentiellement au sein des grandes exploitations), les petits paysans, qui n'ont pas accès à la terre, aux crédits et à la formation, perdent un débouché (diminution de la main d'œuvre rurale). Faute de sources de revenus alternatives (faible industrialisation), il y a paupérisation de la population agricole, exode rural, création de bidonvilles, exclusion et délinquance.

### 3) La mécanisation

L'emploi du tracteur est souvent le reflet du développement économique. Les pays les moins mécanisés se situent en Afrique subsaharienne, en Amérique du Sud et en Asie (exception faite du Nigéria, la Lybie, l'Inde, le Viet-Nam, la Malaisie et le Pakistan, où entre 1965 et 1998 le nombre de tracteurs a augmenté de 1 000 %).

Dans environ 2/3 de ces pays on dénombre moins de 50 tracteurs pour 1 000 travailleurs agricoles (et leur entourage). A l'inverse, en Europe aux USA et au Canada, on compte plus de tracteurs que de population agricole.

### Équipement des 1 300 000 000 de paysans dans le monde :



Dans les pays en développement, le travail humain, parfois associé à quelques machines et animaux de trait, est la principale source d'énergie en agriculture.

**QUESTION 7**

Le prix du sorgho a beaucoup baissé ces derniers temps, car il ne se vend plus : les gens de la ville préfèrent manger des pâtes qui ne coûtent pas cher. Ces pâtes sont importées des pays du Nord et fabriquées avec du blé. Le sorgho local est donc concurrencé par le blé des pays du Nord, qui coûte beaucoup moins cher et qui est très abondant sur le marché. Le café par contre se vend toujours très bien.

Tu as besoin d'argent pour que tes enfants puissent aller à l'école. Que vas-tu faire dans ton champ pour tenir compte de tout ça ?

**Réponses proposées :**

- Tu plantes plus de café
- Tu ne changes rien
- Tu sèmes plus de sorgho

**Réponse :**

La 2ème est la plus logique.

**Explication supplémentaire :**

La Banque Mondiale, en échange des prêts qu'elle attribue aux pays du Sud, leur demande d'ouvrir leurs frontières aux importations, en supprimant les taxes sur les produits importés (libéralisation). C'est une des conditions de ces "plans d'ajustement structurel".

**QUESTION 8**

Le prix du café s'effondre à cause d'une très bonne récolte en Asie où le coût de production est moins élevé. La mode en Europe est maintenant plutôt au thé. Donc le café n'est plus rentable pour toi.

De plus, tu n'as plus assez de sorgho pour nourrir ta famille, comme tu l'avais remplacé par du café dans ton champ.

C'est la galère ! Que vas-tu faire ?

**Réponses proposées :**

- Partir habiter en ville en espérant y trouver du travail
- Partir en Europe où habite un cousin de ta tante
- Hypothéquer ta prochaine récolte à un négociant de café local (il l'avance de l'argent en échange de ta prochaine récolte mais à un prix très mauvais).

**Complément d'information :**

Le marché mondial du café est totalement "libre" et soumis à la loi de l'offre et de la demande. C'est à dire qu'il n'existe aucun système de régulation des prix du café.

**Alternatives :**

Si aucune solution ne te satisfait, tu as la possibilité d'un "joker" : choisis un message que tu voudrais faire passer aux consommateurs du Nord que tu as en face de toi !

**Réponses proposées :**

- Achetez du café et des produits du commerce équitable !
- Dénonçons les mécanismes et les politiques injustes qui conduisent à ces situations ! Informons les gens autour de nous et faisons pression sur nos décideurs locaux !
- Quel accueil faites-vous aux émigrés qui sont partis de nos villages pour aller chez vous à cause de cette situation injuste ?

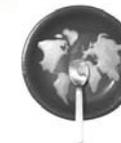
**Questions à débattre :**

Quelles possibilités d'actions au Nord et au Sud ?

Le commerce équitable

Migrations et développement

## Le jeu de l'assiette, du steak au sorgho, introduction à la mondialisation

**ORGANISATION DE L'ATELIER**

- Niveau : à partir de 14 ans
- Temps d'animation : 45 minutes. De 30 minutes à deux heures selon l'usage fait des questions (possibilité d'utiliser le jeu comme base de débat, d'échanges et de formation).
- Activité à faire en groupe. Un seul joueur est directement participant ; il peut représenter un groupe de personnes qui assistera au jeu et pourra lui venir en aide sur sollicitation de l'animateur. Pour faire intervenir plusieurs personnes, on peut changer de joueur à chaque aliment : un joueur pour le steak, un pour les frites, un pour le café.

Ce jeu a été créé par le département Education au Développement de Vétérinaires sans frontières à l'occasion de l'édition 2001 d'ALIMENTERRE. Il est accessible directement sur le site [www.vsf-france.org](http://www.vsf-france.org) pour téléchargement.

**OBJECTIFS**

- De l'animation :
  - faire prendre conscience aux participants des relations qui existent entre ce qu'ils mangent et les problèmes mondiaux liés à la sécurité alimentaire.
- Pédagogiques :
  - interpellier, questionner les pratiques et mettre en évidence la responsabilité du consommateur et sa possibilité d'agir comme consommateur citoyen ou "consom'acteur" ;
  - suggérer des pistes d'actions locales.

**MATÉRIEL**

- le tableau de jeu ;

*Il s'agit d'une grande carte du monde fixée au mur.*

*Dessus sont positionnés neuf éléments :*

*- trois correspondant à un steak découpé en trois ;*

*- trois correspondant à une portion de frites partagée en trois ;*

*- trois correspondant à un café partagé en trois.*

*Ces éléments sont placés sur des lieux géographiques stratégiques*

*par rapport aux problèmes soulevés par les questions et les brèves :*

*Steak = Etats-Unis, Chine, Amérique du sud*

*Frites = Canada, Europe, Moyen Orient*

*Café = Afrique, Asie du Sud Est, Europe*

- une table recouverte d'une nappe à carreaux et une assiette posée dessus, avec couteau, fourchette, verre ;

- une chaise ;

- une serviette de table à carreaux que l'on mettra autour du cou du joueur ;

- un porte serviettes, dans lequel on mettra les fiches "consom'acteur" que le joueur gagne au fur et à mesure du jeu ;

- 9 fiches consom'acteur et les fiches questions ;

- un tableau effaçable peut être utile pour écrire certains éléments, donner des explications.



## DÉROULEMENT

### 1) Introduction et mise en route de la dynamique du jeu

Présentez l'assiette vide et les éléments de son contenu positionnés sur le tableau de jeu : il s'agit de remplir l'assiette et le verre avec ces éléments, et en même temps de comprendre le lien entre ce que l'on va mettre dans l'assiette et "les 4 coins du monde".

Demandez un volontaire, sur un mode ludique : par exemple, vous pouvez demander le plus grand amateur de steak frites du groupe...

Le joueur vient se placer sur l'estrade à la table. On lui met la serviette autour du cou. Le joueur va devoir remplir son assiette avec les éléments fixés sur le planisphère. A chaque élément pris, il devra répondre à une question du type QCM. Il peut demander un indice pour l'aider à répondre à la question (indice-brève).

### 2) Reconstitution du steak

Demandez lui de choisir et de mettre dans son assiette l'un des 3 morceaux de steak (au choix). Sortez alors la fiche question 1 (les questions ont une succession logique et doivent être posées dans l'ordre indiqué) ; posez la question correspondante, et donnez les 3 réponses proposées.

Si le joueur hésite, proposez lui un indice, également écrit sur la fiche.

S'il répond d'emblée et se trompe, donnez lui l'indice.

Si la réponse est bonne, vous pouvez alors faire deviner l'indice !

Suite à cela et selon le temps disponible, l'intérêt du public, son niveau ..., vous pouvez apporter des précisions ou des nuances sur le thème. Des pistes sont données sur les fiches questions ("question à débattre").

### 3) Reconstitution de la portion de frites

Invitez le joueur à reconstituer sa portion de frites (il peut s'agir de la même personne ou d'un autre membre du groupe). La dynamique et l'enchaînement sont les mêmes que pour la reconstitution du steak.

Lisez les fiches question 4 puis 5.

Si le joueur hésite, proposez lui l'indice.

Puis posez la question 6 orientée vers la consommation, avec remise ou non de 1 à 3 fiches consommateur (le groupe peut donner son opinion pour cette décision).

### 4) Reconstitution de la tasse de café

Le joueur est toujours assis à la table et invité à prendre un à un les éléments "café" sur le panneau. A chaque élément, posez lui une question et apportez l'indice ou le complément d'information selon la réponse donnée. Le style des questions change un peu : il s'agit dans les questions 7, 8 et 9 d'une "mise en situation". Le joueur est invité à se mettre dans la peau d'un petit paysan de Côte d'Ivoire.

Pour la question 9, vous proposez 3 réponses dont visiblement aucune n'est très satisfaisante... Proposez alors au joueur un "joker" qui constitue à faire passer un message aux consommateurs du Nord (le reste du groupe et le public). Si le joueur n'a pas d'idée ou pour "réorienter" ses idées, 3 propositions lui sont faites. De même que précédemment, attribuez-lui suite à cela de 0 à 3 fiches de consommateur.

### 5) Pour terminer l'animation, comptez le nombre de fiches consommateur gagnées par le(s) joueur(s). Proposez lui d'en acquérir une autre supplémentaire en énonçant 2 actions de consommateur pour lesquelles il peut s'engager.

Au final, un "bon" consommateur sera quelqu'un qui s'engagera fortement dans le quotidien pour améliorer la sécurité alimentaire globale.

Chaque "lot" de 3 fiches peut alors lui donner droit à une planche d'autocollants contenant des messages d'interpellation pour inviter ses concitoyens à la même démarche et à l'action. Cette "récompense" permet au joueur de poursuivre son action de consommateur.

### QUESTION 1

Supposons que tu manges un steak de 100 grammes tous les jours ou 100 grammes d'une autre viande. Sur une année, tu manges donc environ 37 kilos de viande.

Supposons aussi qu'on nourrit le bétail uniquement avec des céréales. Combien de kilos de céréales faut-il pour nourrir ces vaches qui fourniront les 37 kilos de viande que tu vas manger en un an ?

**Réponses proposées :**

- 37 kilos de blé
- 370 kilos de blé
- 3,7 kilos de blé

**Indice :**

Dans les élevages intensifs des pays du Nord (élevages de type industriel), il faut 10 kilos de céréales (blé ou sorgho par exemple) pour produire un kilo de viande.

**Réponse :**

370 kilos (37\*10)

**Question à débattre :** élevage intensif / élevage extensif

### QUESTION 2

En ne mangeant que des céréales, combien de personnes pourraient vivre pendant un an avec les 370 kilos de céréales précédents ?

**Réponses proposées :**

- 1 personne
- 3 personnes environ
- 7 personnes environ

**Indice :**

Si une personne ne mangeait que des céréales, elle devrait en manger environ 150 grammes par jour, soit environ 55 kilos par an.

**Réponse :**

Entre 6 et 7 personnes (370/55)

**Question à débattre :** besoins nutritionnels

Tu vois donc que dans un cas, on nourrit une personne, et dans l'autre on en nourrit 7, avec la même quantité de céréales. Bien sûr c'est un peu schématique, mais quand même l'idée est vraie.

### QUESTION 3

**Brève : "la Terre en 2050"**

Les Nations Unies font les projections suivantes :

en 2050, la Terre comptera près de 10 milliards d'habitants. A la question "combien la terre peut-elle nourrir de personnes ?", la réponse est "18 milliards sur le mode de vie d'un paysan du Bangladesh et moins de 700 millions sur celui d'un citadin occidental".

Quelle réflexion te fais-tu suite à tout cela ?

**Réponses proposées :**

- Heureusement que tous les habitants du monde ne peuvent pas manger autant de viande que nous !
- La solution à tout ça, c'est d'être tous végétariens !
- Si l'on veut pouvoir vivre tous sur cette planète encore longtemps, il va falloir, entre autres, que les habitants du Nord changent leurs habitudes de consommation et aussi leurs façons de produire les produits agricoles.

**Réponse :**

la 3ème : à débattre.

### QUESTION 4

Une portion de frites contient 400 calories. Combien de calories faut-il pour fabriquer ces 400 calories ?

**Réponses proposées :**

- 4 000 calories
- 400 calories
- 40 calories

**Indice :**

Les pays du Nord pratiquent une agriculture intensive qui coûte très cher en énergie : il faut presque 10 calories pour produire 1 calorie, entre les engrais, les pesticides, les machines, etc.

**Réponse :**

4 000 calories (400\*10), soit 10 fois plus que ce que contient la portion de frites en calories.

Dans des formes d'agriculture plus "traditionnelles", 1 calorie produisait de 5 à 50 calories selon l'endroit, le type de culture, etc.

**Question à débattre :** agriculture intensive/extensive.

### QUESTION 5

Après la production des pommes de terre, quelles sont les autres étapes de la fabrication de ta portion de frites qui coûtent le plus cher en énergie ?

**Réponses proposées :**

- la conservation au froid des frites surgelées
- la transformation des pommes de terre en frites
- la chaîne du froid, le transport de tous les ingrédients et l'emballage (barquettes, sachets ...)

**Indice :**

Chaque aliment qui arrive dans ton assiette a parcouru 2 000 kilomètres en moyenne.

**Réponse :**

La 3ème : la chaîne du froid coûte très cher en énergie, d'autant plus que les produits sont transportés sur de longues distances et conservés longtemps.

### QUESTION 6

Pour faire des économies d'énergie à ton niveau en choisissant ce que tu manges, quelle proposition peux-tu faire ? (ou laquelle es-tu prêt(e) à faire ?)

**Réponses proposées :**

- manger le plus possible de produits frais et locaux
- manger des produits bio
- acheter des produits avec le moins d'emballage possible et avec des emballages recyclables.

**Réponse :**

Il n'y a pas de "bonne" réponse, elles sont toutes bonnes :

1. Plus un produit est conservé et réfrigéré longtemps, plus il vient de loin, plus il coûte cher en énergie.
2. L'agriculture bio nécessite moins de calories que l'agriculture intensive : pour produire 1 calorie, il ne faut que 0,5 calories alors que l'on a vu qu'il en faut 10 en agriculture intensive.
3. Les emballages sont très coûteux à produire en énergie (matières premières, fabrication, transport, destruction ...).

**Question à débattre :** les économies d'énergie, pour quoi ? au bénéfice de qui ?



## Nutrition et Santé

### ORGANISATION DE L'ATELIER

- Niveau : 2nde à BTS
- Temps d'animation : 1h00 à 1h30
- Activité à faire en groupe

### OBJECTIFS

- De l'animation :
  - mieux connaître les familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles ;
  - inciter les élèves à équilibrer leur alimentation.
- Pédagogiques
  - connaître quelques règles nutritionnelles ;
  - comprendre les incidences de la mal-nutrition sur la santé.

### MATÉRIEL

- des images de plats accompagnées de leur valeur nutritionnelle (cf. tableau joint)

### DÉROULEMENT

**1) Repérez avec les élèves les causes d'une mauvaise alimentation**

**2) Donnez des conseils nutritionnels simples :** respect des proportions en protides, lipides, glucides ; équilibre sur la journée voire la semaine (un excès ou un manque lors d'un repas peut être compensé au repas suivant) ; respect de quelques règles (manger de tout, éviter les excès, ne pas sauter de repas, prendre un vrai petit déjeuner, garder le plaisir de manger).

**3) Proposez ensuite aux élèves une sélection de plats et demandez leur de composer un menu.**

**4) Distribuez ensuite les valeurs nutritionnelles de chaque plat afin que les élèves vérifient l'équilibre de leur menu.**

	Kcalories	Kjoules	Protides gr.	Lipides gr.	Glucides gr.	Sodium mg	Potassium mg	Fibres gr.
Carottes râpées	132	546	1,13	12,30	4,22	122	277	3,20
Salami cornichons	224	925	5,76	22,02	0,71	804	122	0,21
Raviolis sauce béchamel	461	1932	18,93	23,55	43,44	385	332	0,03
Julienne sauce crustacés	238	1003	34,19	8,56	6,16	997	633	0,10
Pommes de terre frites	569	2379	5,50	32,25	64,25	323	1028	5,18
Haricots verts persillés	85	355	3,74	4,49	7,36	220	456	6,88
Gâteau de riz au caramel	217	918	7,90	4,41	36,51	114	221	0,39
Poire williams	85	362	0,74	0,46	19,56	3	199	5,17

5) Demandez leur de comparer leurs résultats avec les recommandations du Plan National Nutrition Santé et les besoins énergétiques conseillés pour une journée (ils varient en fonction du poids de la personne, de l'intensité de son activité et du climat).

Profil d'un plateau-repas équilibré			Besoins nutritionnels	
Lipides	Protides	Glucides	d'un adolescent	d'une adolescente
30 à 35 %	12 à 15 %	50 à 55 %	2 600 à 3 000 Kcal/jour	2 300 à 2 500 Kcal/jour

6) Évaluez avec eux les erreurs et solutions.

7) Pour aller plus loin

Favorisez une approche pluridisciplinaire de la question de l'équilibre alimentaire : en EPS, abordez la question des dépenses énergétiques ; en SVT, les règles de l'équilibre alimentaire et des pyramides alimentaires, les différents types d'agriculture et leur impact sur la qualité des produits et l'environnement ; en histoire-géographie et économie, abordez la question des coûts sociaux et environnementaux de nos choix alimentaires.



## POUR L'ENSEIGNANT

### 1) Évolution des régimes alimentaires

Dans les pays en développement, le régime alimentaire est dominé par un seul aliment de base allant parfois jusqu'à 70 % de l'apport énergétique journalier (le plus souvent les céréales : blé, maïs, riz, mil, ou les féculents : manioc, banane plantain). Ce sont des régimes glucidiques qui comportent des carences en protéines, fer, vitamine A, etc.

Dans les pays industrialisés, le régime alimentaire contient en général plus d'aliments d'origine animale et moins d'origine végétale que dans les pays en développement. Il contient donc plus de protéines, plus de graisses (y compris des graisses saturées) et de sucre, une plus grande richesse énergétique, et moins de fibres, de glucides et d'anti-oxydants. Ainsi aux Etats-Unis, seulement 20 % de l'apport énergétique total provient des céréales et presque autant est fourni par les sucres et les corps gras. Un modèle similaire se trouve en Europe occidentale et en Australie.

Les pays méditerranéens ont conservé un régime alimentaire plus traditionnel avec plus de fruits et légumes et une cuisson à base de graisse végétale (huile d'olive).

### 2) Impact sur la santé

Aujourd'hui, on classe dans la catégorie "mal-nutrition" la sous-nutrition, mais également la "sur-nutrition". En effet, l'obésité est en constante augmentation dans les pays industrialisés (30 % de la population des Etats Unis, 15 % en France), notamment chez les plus jeunes.

Dans les pays à moyens et faibles revenus (ex. : Brésil, Chine, Russie), le régime alimentaire évolue, avec notamment une demande croissante de produits animaux, du fait de plusieurs facteurs : urbanisation, hausse des revenus, industrialisation de l'alimentation et mondialisation du commerce. Associée à un vieillissement de la population, cette évolution est en partie responsable de l'augmentation des maladies chroniques (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, certains cancers).

Ainsi, dans les pays en développement, l'enjeu réside dans la réduction des malnutritions par carence simultanément à la prévention de l'émergence des maladies chroniques liées à l'alimentation. Une réponse adaptée serait la généralisation d'une approche de nutrition publique centrée sur l'amélioration du statut nutritionnel des populations, considérée comme un des droits humains. Cette approche nécessitera des modifications dans tous les maillons de la chaîne alimentaire et à différentes échelles : politiques nutritionnelles, secteur agroalimentaire (production, industries, grande distribution), pratiques alimentaires, modes de vie et de consommation, mobilisation communautaire.



## La pollution de l'eau

### ORGANISATION DE L'ATELIER

- Niveau : 2nde à terminale
- Temps d'animation : en plusieurs séances
- Activité à faire en classe entière et groupes

### OBJECTIFS

- De l'animation :
  - faire le point sur les différentes sources de pollution de l'eau douce ;
  - aborder la notion de bio-indicateurs de pollution.
- Pédagogiques :
  - informer sur la problématique de la pollution de l'eau douce ;
  - sensibiliser sur la nécessité de protéger et gérer les ressources naturelles.

### MATÉRIEL

Des bottes ; une épuisette fine ; des boîtes de pellicules photos ; deux assiettes creuses ; une loupe ; des étiquettes auto-collantes.

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

**1) A partir de l'exemple d'un cours d'eau proche de l'environnement des élèves, faites identifier toutes les sources possibles de pollution** (une eau est polluée lorsque, sous l'effet de l'activité humaine, elle devient impropre à l'utilisation ou qu'elle présente un danger pour l'environnement). On s'attachera à choisir un cours d'eau à priori exposé (proximité d'une ville, d'une usine, de champs agricoles, d'une centrale électrique, etc.).

**2) Faites le point sur les connaissances des élèves en matière de méthodes de mesure du degré de pollution de l'eau.**

**3) Au cours d'une sortie de terrain, ou en simulant la situation en classe, proposez aux jeunes l'expérience suivante sur les bio-indicateurs de pollution :**

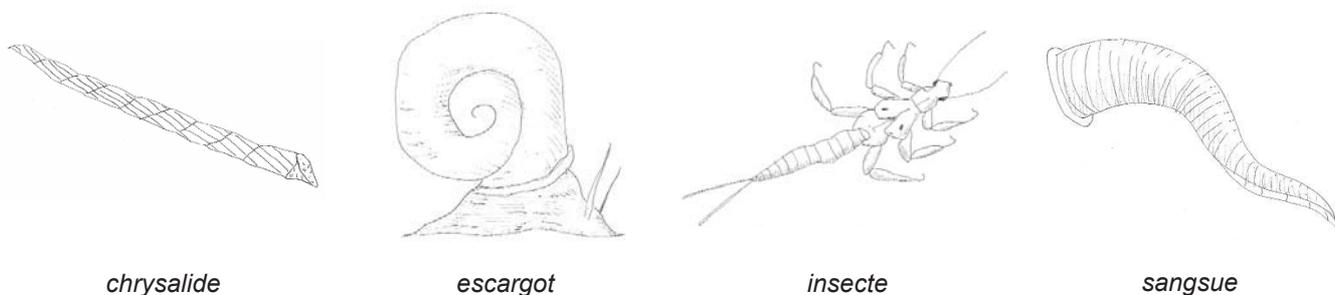
- L'expérience se fait entre le milieu du printemps et le milieu de l'automne.
- Choisissez 2 endroits sur le cours d'une rivière ou d'un ruisseau (avant et après une ville ou un village par exemple).
- Demandez aux élèves de récolter dans chaque endroit, à l'aide de l'épuisette et des mains, le plus possible de petits animaux sur le fond du cours d'eau en n'oubliant pas de fouiller les graviers et la vase et de soulever les pierres.
- Les élèves recueillent les animaux prélevés dans les boîtes de pellicules photos remplies d'eau ; ils étiquettent chaque boîte en inscrivant le lieu du prélèvement.
- Ils versent le contenu des boîtes dans les assiettes, une assiette par lieu de récolte.
- Demandez leur ensuite de bien observer les animaux prélevés et de compter le nombre d'espèces différentes.
- Faites les conclure. Pensent-ils avoir trouvé une zone plus polluée que l'autre ?

**4) Fournissez leur l'explication.**

Selon les lieux de prélèvement, des différences sont observables.

Certaines espèces animales (mais aussi végétales) tolèrent plus ou moins les variations de leur milieu de vie (modification de la température de l'eau, absence ou surabondance d'un élément dans l'eau, etc.). Ce sont des indicateurs biologiques de la qualité d'un milieu aquatique. L'analyse de la répartition et la présence de ces indicateurs permet de définir l'indice biotique d'un milieu aquatique. Un indice biotique de 10 caractérise une eau de très bonne qualité, un indice biotique de 3, une eau très polluée et toxique. Cet indice permet de compléter le diagnostic physicochimique.

Voici ci-dessous quelques espèces indicatrices de pollution de l'eau douce :



- les perles et les phryganes ne peuvent pas vivre dans des eaux polluées ;
- les petits crustacés ne peuvent vivre dans des eaux très polluées ;
- par contre, les sangsues, que l'on trouve au fond des cours d'eau, peuvent vivre dans des eaux un peu ou très polluées ;
- les larves de moustiques (chironomes), appelées "vers de vases", s'accommodent très bien d'eaux très polluées comme les égouts.

## **POUR L'ENSEIGNANT**

### **1) Les réservoirs d'eau douce sur la planète**

L'eau salée domine nettement sur notre planète : la part d'eau douce est d'environ 2,6 %. Cette eau douce est stockée dans différents réservoirs (près de 60 % dans les glaces, près de 40 % dans les eaux souterraines, un infime pourcentage dans les eaux de surface des continents) et seulement 1 % est utilisable par l'homme, soit 0,03 % du gisement total.

### **2) Pollutions des pays industrialisés, pollutions des pays en développement**

Dans les pays industrialisés, l'eau douce est polluée par les phosphates (détergents), les nitrates et pesticides (pratiques agricoles), les métaux lourds (industries, agriculture, pluies acides), les hydrocarbures (industrie pétrolière et transports), les rejets d'eaux chaudes des centrales thermiques, les radio-isotopes provenant des installations nucléaires, etc.

Dans les pays en développement, les eaux contaminées par des virus, déjections animales et humaines, provoquent des maladies diarrhéiques (5 millions d'enfants de moins de 1 an meurent chaque année), dysenterie, choléra, fièvre typhoïde, hépatite A. Par ailleurs, environ 90 % des eaux de canalisation et 70 % des eaux de déchets industriels sont déversées sans faire l'objet d'une épuration préalable, ce qui pollue les ressources disponibles en eau.

### **3) Situation mondiale : des réserves surexploitées, gaspillées et polluées**

Les experts prévoient l'épuisement, dans les 30 ans à venir, de plusieurs nappes phréatiques dont l'exploitation s'est intensifiée : +144 % en 30 ans aux Etats-Unis, +300 % en 10 ans en Arabie Saoudite, etc. ; en Chine, en Inde et en Iran, les prélèvements se sont aussi accrus.

Or, l'eau est le plus souvent consommée avec excès. Le gaspillage d'eau domestique croît avec le niveau de vie des populations : les européens consomment aujourd'hui 8 fois plus d'eau douce que leurs grands-parents pour leur usage quotidien. L'écart se creuse également d'un pays à l'autre : un américain consomme de 300 à 400 litres par jour, un européen de 100 à 200 litres, alors que dans certains pays en développement, la consommation moyenne par habitant est de quelques litres !

Par ailleurs, les pertes en eau douce sont très importantes, puisque seuls 55 % des prélèvements en eau sont réellement consommés (pertes par drainage, fuite et évaporation lors de l'irrigation, fuite dans les réseaux de distribution, etc.). Enfin, plus la consommation d'eau augmente, plus les rejets d'eaux usées et d'effluents sont importants. Cette pollution et dégradation des écosystèmes aquatiques pourraient rendre les réserves progressivement inexploitable.

Aussi, on considère qu'environ 40 % de la population mondiale vit actuellement dans des parties du monde qui connaîtront des difficultés d'approvisionnement en eau. D'ici 2025, on estime que les 2/3 de la population mondiale, soit environ 5,5 milliards de personnes, seront concernés par ce type de problèmes.



## Communiquer contre la faim

### ORGANISATION DE L'ATELIER

- Niveau : seconde à BTS
- Temps d'animation : 1 heure 30
- Activité à faire avec la classe entière

### OBJECTIFS

- De l'animation :
  - étudier les modes de communication utilisés ;
  - analyser les représentations de la faim auxquelles il est fait référence.
- Pédagogiques :
  - apprendre quelques notions de lecture de l'image ;
  - identifier les champs sémantiques et domaines de représentations sous-jacents.

### MATÉRIEL

- des affiches de campagne de communication.

### DÉROULEMENT

**1) Présentez les affiches aux élèves ; demandez leur de réagir.**

**2) Repérez le thème, le sujet principal, le slogan.**

**3) Étudiez comment le thème est traité, la présentation : photographie, dessin, couleur / noir et blanc...**

**4) Explicitez les messages véhiculés. Ainsi :**

- le noir et blanc met l'accent sur le fléau de la faim et son issue mortelle ;
- l'enfance symbolise l'innocence, l'avenir, mais aussi le besoin de sécurité. Son utilisation met l'accent sur l'injustice, le scandale de la faim, etc.

**5) Repérez les éléments, internes et externes à l'image, qui définissent la situation de communication :**

- le contexte général, c'est à dire le moment, les circonstances dans lesquels le message est émis / reçu. Ainsi, selon qu'elle est vue par une personne isolée ou en groupe, l'image peut prendre des valeurs différentes ;
- le contexte matériel, soit l'environnement de l'image lorsqu'elle est perçue par le spectateur ;
- communication et implication : l'organisation formelle de l'image (cadrage, échelle de plans, posture des personnages, etc.) implique plus ou moins le spectateur, structure l'échange (ainsi, les "yeux dans les yeux" du personnage au spectateur a, en publicité, une fonction prescriptive intense) ;
- l'aspect matériel, le support sur lequel est diffusée l'image (panneaux, journaux...) ;
- le référent et les notions de dénotation et de connotation.

Le sens dénoté est la reconnaissance la plus neutre de l'image, la simple référence matérielle à l'objet (je perçois, je reconnais, je nomme).

Le sens connoté est la polysémie de l'image, l'ensemble des significations et des représentations qui se superposent au sens dénoté. Il dépend du spectateur (sa culture, sa mémoire, son imaginaire...) et des données visuelles de l'image (composition, mise en scène...).

**6) Identifiez les registres perceptifs visés ? Quels sentiments cherche-t-on à éveiller ?**

- émouvoir : photographie réaliste, représentation concrète de la faim. Registre de la compassion et de la révolte (par exemple : mise en cause des médias qui couvrent l'urgence mais pas les questions de fond) ;
- interpeller : sentiments d'injustice, de responsabilité et de culpabilité du spectateur, appelé à réagir ;
- responsabiliser : pas de Nord ni de Sud, pas de centre ni périphérie ; imbrication. Accent sur l'interculturel. Mise en avant de la notion juridique de "droit".

**7) Choisissez une image. Eliminez slogan, légende et commentaires. Inventez-en d'autres.**

**Exemples d'affiches de campagne de communication :**



**Campagne 2002-2003 Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)**  
Annonce disponible en couleur et en grand format sur le site <http://www.cfsi.asso.fr>

**Campagne 2002 Action Contre la Faim**  
Annonce disponible en couleur et en grand format sur le site <http://www.acf-fr.org/>  
(rubrique événements / campagnes de publicité)



**ALIMENTERRE 2003 (CFSI)**  
Annonce disponible en couleur et en grand format sur le site <http://www.cfsi.asso.fr>



## Cultures et alimentation : "L'île aux fleurs", et après...



### ORGANISATION DE L'ATELIER

- Niveau : 2nde à BTS
- Temps d'animation : 1h30 à 2h00
- Activité à faire avec la classe entière

### OBJECTIFS

- De l'animation :
  - mettre en valeur les différents ressorts de l'acte de manger (affectif, religieux, social, culturel, économique, etc.) ;
  - étudier une œuvre artistique (cinématographique pour celle qui est présentée ici).
- Pédagogiques :
  - découvrir des œuvres artistiques ;
  - montrer en quoi ces œuvres permettent d'étudier et de mieux connaître une société.

### MATÉRIEL

On mettra en valeur le rapport de l'homme à son alimentation à travers l'étude de :

- textes littéraires, philosophiques, ethnographiques, de contes ;
- œuvres cinématographiques (ex. : "Soleil vert", "Le festin de Babette", "Salé-Sucré", "Delicatessen", "Tempopo", "L'île aux Fleurs", etc.) ou films documentaires ;
- peintures ou œuvres d'art contemporaines ;
- corpus de recettes de cuisine ;
- publicités (nombreux dossiers illustrés sur les grandes marques alimentaires au musée de la publicité [www.ucad.fr](http://www.ucad.fr), ou dans l'émission "culture pub" [http://www.m6.fr/M6\\_statique/html/emissions/culturepub/culturepub/dossiers.shtml](http://www.m6.fr/M6_statique/html/emissions/culturepub/culturepub/dossiers.shtml)).

### DÉROULEMENT D'UNE ACTIVITÉ

*Autour du film "L'île aux fleurs" de Jorge Furtado, Casa de cinema, Brésil, 1989, 14 min., primé à Berlin et Gramado en 1990, prix du public à Clermont Ferrand en 1991.*

#### **Le sujet :**

Une tomate est plantée, récoltée, vendue dans un supermarché. La ménagère qui l'achète la juge impropre à sa consommation et la jette à la poubelle. Elle finit à la décharge de l'île aux fleurs parmi les porcs, les femmes et les enfants des bidonvilles. Le propriétaire de la décharge trie les déchets pour donner les meilleurs à ses porcs. Le reste est alors disponible pour la consommation des êtres humains.

#### **Où le trouver ?**

La Case - 1 rue Jean Bullant - BP 106 - 95400 Villiers-le-Bel  
Tél. : 01 39 92 57 32 - site : [www.lacase.org](http://www.lacase.org)

Recidev (Réseau Citoyenneté Développement) - 3, avenue du Parc - 25000 Besançon  
Tél. : 03 81 41 05 87

Résia (Réseau Solidarité Internationale Armor) - 30 rue Brizeux - 22000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02 96 61 22 33

Cid Maht - Place Gaston Paillhou - 37000 Tours  
Tél. : 02 47 38 35 36

### 1) Mise en garde

Certains propos ou images peuvent choquer. Il faut donc veiller à avertir les spectateurs (par exemple, la phrase de début "Dieu n'existe pas" ou les images des camps de concentration).

### 2) Juste après le film

Laissez un temps individualisé à chaque élève pour qu'il puisse manifester ses émotions : "C'est choquant", "envie d'aider tout de suite pour se sentir utile et solidaire", "envie d'envoyer les excédents alimentaires même quelques fois les restes", etc. Ce temps est nécessaire pour sortir du registre émotionnel et entrer dans la réflexion.

### 3) Apportez des compléments d'information et des rectificatifs

Faites référence aux tabous alimentaires et interdits religieux : par exemple, les juifs ne mangent pas de porc. Précisez que cette interdiction se retrouve dans l'islam et que chaque religion prescrit des interdits alimentaires, souvent liés à l'origine à des principes de précaution.

### 4) Amorcez le débat

Pourquoi ces personnes en sont-elles arrivées là ? Manque d'argent, de propriété, exclusion, etc. Ce sont des paysans qui n'ont pas la possibilité de produire eux-mêmes leur nourriture par manque de terre (paysans sans terre). Ils n'ont pas de revenus faute de prix de vente rémunérateurs.

Quelles sont les différentes voies qui permettraient à ces personnes de retrouver leur dignité à travers un moyen autonome de revenus ? Pas de dons alimentaires qui ne sont pas durables mais la protection des marchés agricoles, la réforme agraire pour l'octroi de terre aux petits paysans et aux sans terres.

### 5) Etudiez la forme filmique

Quels procédés a utilisé le metteur en scène pour faire passer son message ? Répétition, raccourci, "effet koulechov" (la juxtaposition de deux images au montage crée un sens qui n'est pas intrinsèque à l'une ou l'autre des images de départ).

Quel est le rythme général du film, les temps forts, les moments de rebondissement ?

Comment les effets comiques et dramatiques sont-ils utilisés ?

### 6) Pour aller plus loin

Vous pouvez proposer aux élèves l'activité "Jeu des chaises" (cf. fiche n° 5) pour rapporter la situation particulière du Brésil à une vision mondiale.

Vous pouvez faire le parallèle avec la France en projetant le film d'Agnès Varda *"Les glaneurs, la glaneuse"*, présentant des gens qui n'ont rien et vivent de restes. *"Les vrais pauvres (...) ont compris qu'on peut prendre le pain dans les poubelles des boulangeries, soulever les couvercles des poubelles des supermarchés et trouver des nourritures qui sont encore très bonnes malgré la date de péremption imprimée sur les emballages. De la manière dont l'agriculture est faite et distribuée, on sait que les patates doivent avoir 4 centimètres sur 7, tout ce qui est trop gros ou plus petit est jeté. C'est pareil pour les fruits. Des tonnes de nourriture sont jetées"*, Agnès Varda.

*"Les glaneurs, la glaneuse"*

DVD avec de nombreux bonus destinés au grand public, aux enseignants et aux élèves, coll. "Eden Cinéma", prod. Ciné Tamaris et Scérén-Cndp, réf. 755 BO 554, prix 35 €. Disponible dans les librairies des Crdp et Cddp.

Vous pouvez présenter l'expérience innovante de la ville de Curitiba.

Curitiba, ville brésilienne de 1 500 000 habitants, est la capitale de l'Etat du Parana. La municipalité a engagé un projet de développement global présenté comme exemplaire. Pour pallier l'impossibilité du ramassage des déchets dans les bidonvilles, elle a eu une idée originale : échanger les déchets contre de la nourriture. Depuis 1989, en échange de 4 kilos d'ordures triées, on peut recevoir un kilo de légumes frais ou un ticket de bus ou d'opéra. Les enfants reçoivent du matériel scolaire, des jeux à Noël, etc. Autre avantage : cette nourriture provient de surplus agricoles de petits paysans, qui trouvent ainsi un nouveau débouché à leur production. Les déchets organiques sont compostés pour les plantations de la ville. Les autres déchets sont triés et valorisés dans des centres spécialisés qui embauchent des personnes en difficulté. Seul ce qui n'est pas recyclable est enterré.

**IRD** (Institut de Recherche pour le Développement). Connaissance des milieux tropicaux et de leurs sociétés  
213, rue Lafayette - 75010 Paris  
Tél. : 01 48 03 75 06 - [www.ird.fr](http://www.ird.fr)

**ISF** (Ingénieurs sans Frontières). Projets dans les sociétés du Sud et sensibilisation des publics en France. Relais de la campagne en milieu étudiant.  
14, passage Dubail - 75010 Paris  
Tél. : 01 53 35 05 40 - [www.isf-france.org](http://www.isf-france.org)

**ORCADES** (Organisme pour la recherche, la communication et l'action en faveur d'un développement solidaire entre le Nord et le Sud). Edite un catalogue d'outils pédagogiques.  
12, rue des Carmélites - 86000 Poitiers  
Tél. : 05 49 41 49 11 - [www.orcades.org](http://www.orcades.org)

**Peuples solidaires** (Réseau d'éducateurs à la solidarité internationale). Fédère 82 associations en France.  
10, rue Lanterne - 69001 Lyon  
Tél. : 04 78 27 17 57 - [www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org)

**pS-EAU** (programme Solidarité Eau). Réseau d'organisations diverses intervenant sur les problématiques de l'eau et de l'assainissement. Diffusion d'informations ; données disponibles sur le site Internet.  
32, rue le Peletier - 75009 Paris  
Tél. : 01 53 34 91 26 - [www.pseau.org](http://www.pseau.org)

**Programme Terre d'Avenir**. Réseau de capitalisation et d'échanges d'expériences sur l'éducation au développement, rencontres, échanges, formations, base de données d'outils pédagogiques, catalogues ...  
12, rue Guy de la Brosse - 75005 Paris  
Tél. : 01 45 35 09 05 - [www.globenet.org/terre-d-avenir/](http://www.globenet.org/terre-d-avenir/)

**RITIMO**. Réseaux de 40 lieux ouverts au public "Centre de documentation Tiers-Monde" situés dans toute la France. Base de données informatiques consultable dans les centres, prêt. Liste des centres sur le serveur  
21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris  
Tél. : 01 44 64 74 14 - [www.globenet.org/ritimo](http://www.globenet.org/ritimo)

**Semaine de la Solidarité Internationale** (Rendez-vous annuel national et régional des associations de solidarité internationale - 15 au 25 Novembre).  
Coordinateur : CRID  
14, passage Dubail - 75010 Paris  
Tél. : 01 44 72 07 71 - Toutes les infos sur le site [www.lasemaine.org](http://www.lasemaine.org)

**Solidarité Laïque**. Relais de la campagne et mobilisation du milieu enseignant  
22, rue Corvisart - 75013 Paris  
Tél : 01 45 35 13 13

**VSF** (Vétérinaires sans Frontières). Programme d'actions dans les sociétés du Sud et éducation au développement.  
14, avenue Berthelot - 69361 Lyon Cedex 07  
Tél. : 04 78 69 79 59 - [www.vsf-france.org](http://www.vsf-france.org)

## OUVRAGES GRAND PUBLIC

**Atlas de l'alimentation dans le monde**, A. Drescher, T. Lang, E. Millstone, Ed. Autrement, 2003  
L'Atlas de l'alimentation dans le monde montre de quelle façon la chaîne alimentaire est affectée par les décisions de l'OMC, les politiques agricoles nationales, les désastres écologiques et les changements de modes de vie. Il aborde les grandes questions alimentaires de demain : quelle agriculture mondiale pour le XXIe siècle, quel avenir pour les OGM, une production agricole quantitative ou qualitative ? Qu'en est-il de la sous-nutrition et de la malnutrition dans les pays les plus pauvres ? Surnutrition, obésité, maladie de la vache folle, intoxications alimentaires sont-ils les nouveaux maux des pays développés liés à la surproduction, à la malbouffe ?

**L'agriculture à la recherche de ses futurs**, P. Lacombe, Ed. de l'Aube, 2002  
Ce livre pose les questions de l'agriculture à l'horizon 2015 et de l'existence de marges de manœuvres. L'agriculture, à laquelle on demandait hier de fournir des aliments en quantité suffisante et à prix réduit, se voit interpellée par de nouvelles demandes : qualité de produits, respect de l'environnement, aménagement de l'espace... Enjeu de négociations internationales, elle est bousculée par les débats sur les mérites comparés du marché et de l'intervention publique, par les OGM et par les mouvements sociaux. Ce livre propose quatre scénarios pour relancer la réflexion sur l'agriculture et son rôle dans la société française.

**Sociologie de l'alimentation**, J.-P. Poulain, PUF, Paris, 2002  
Dans un contexte de "crise alimentaire", le sociologue est aujourd'hui interpellé par ses collègues "propriétaires" des territoires scientifiques voisins : nutritionnistes, spécialistes des sciences des aliments et de la sécurité alimentaire, économistes, gestionnaires, politologues... pour tenter d'éclairer les enjeux identitaires et symboliques qui sous-tendent l'alimentation.

**Alimentation, nutrition et politiques publiques**, coord. G. Le Bihan, F. Delpeuch et B. Maire, IRD, 2001  
Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale est atteinte par une forme ou une autre de malnutrition, maladies de carences et/ou d'excès (obésité), et cette situation est loin de s'améliorer malgré les programmes internationaux. Une autre approche est donc nécessaire, plus globale et plus complexe dans ses applications ; elle consiste d'abord à placer le bien-être nutritionnel au centre des modes de vie, de production et de consommation, et oblige ainsi à repenser les fondements théoriques et pratiques de nombreuses politiques et interventions.

**L'omnivore**, C. Fischler, Odile Jacob, 2000  
D'où viennent nos passions, mais aussi nos hantises, face à ce que nous mangeons ? D'où viennent nos goûts et nos dégoûts ? L'auteur suit à la trace les transformations de la diététique et de la cuisine, grande et petite, ainsi que la montée des régimes et de la minceur. Il montre comment la civilisation moderne, l'évolution des modes de vie et l'industrialisation ont transformé notre rapport à l'alimentation et, du même coup, à nous-mêmes. Un ouvrage désormais classique.

**Le monde n'est pas une marchandise. Des paysans contre la malbouffe**, Bové José et Dufour François, entretiens avec G. Luneau, La Découverte, Paris, 2000  
Le récit du combat des agriculteurs modernes qui refusent la surproduction et le règne d'une alimentation sans goût. Il fait le point sur les propositions du syndicat la "Confédération Paysanne" qui veut favoriser une croissance durable : produire mieux, lutter contre la désertification des campagnes et préserver les ressources naturelles.

**La faim dans le monde expliquée à mon fils**, J. Ziegler, Seuil, Paris, 1999  
Avec des mots simples et modérés, Jean Ziegler explique à son fils le fléau qu'est la faim dans le monde, un problème de tout temps entretenu par les hommes. Il définit la faim conjoncturelle, la faim structurelle et dénonce l'indifférence de l'Occident, l'irresponsabilité des politiciens et les gouvernements qui brandissent l'arme alimentaire. Des vérités que nul n'a le droit d'ignorer.

**Saint-Jules gros Orteil**, H. Rouille D'Orfeuille, Desclée de Brouwer, 1998  
En Haïti, les "nègres gros orteils" sont les derniers des paysans. Poussé par la nécessité, et happé par les invitations ambiguës de la coopération internationale, Saint-Jules, agriculteur d'un plateau haïtien, sort de son bosquet et de son monde pour se lancer dans une bataille aventureuse. Un roman qui fait voir le monde à l'envers, de bas en haut, avec le regard tendre mais décapant d'un "gros orteil" à qui il ne faut pas trop en raconter.

**Un festin en paroles, histoire littéraire de la sensibilité gastronomique de l'antiquité à nos jours**, J.F.Revel, Ed. Pauvert, 1979  
Savoir vient du verbe latin sapere, goûter. Loin de se réfugier dans les académies, l'art de manger est une forme particulière de connaissance, vivante et sensible, qui s'acquiert dès les premiers instants de l'existence. Il comporte trois degrés : l'alimentation, la cuisine et la gastronomie.

**Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes**, B. Hervieu, Flammarion, Paris, 1996

Au nom de l'efficacité et du réalisme, des voix s'élèvent en Amérique du Nord et en Europe pour affirmer qu'il revient aux pays les plus développés de nourrir le reste du monde. Techniquement, la chose est possible. Mais peut-on se résoudre à admettre, alors que la moitié de l'humanité est constituée de paysans, alors que des espaces entiers sont sur le point d'être abandonnés, que l'agriculture et l'alimentation ne soient traitées qu'en fonction de considérations commerciales et financières ?

**Guide du consommateur**, S. Mariaccia, Ed. Sang de la Terre, 2003

Préface Artisans du Monde. Mieux orienter ses achats pour favoriser le commerce équitable et le développement durable.

**Alternatives Economiques, n° spécial "Autres échanges, autre monde"**, 2004

12 pages pour faire le point sur les principes du commerce équitable, l'origine et l'évolution du secteur ainsi que les propositions des associations pour une autre organisation du commerce mondial. 2€90 (frais de port inclus). Disponible auprès de la Fédération Artisans du Monde (53, bd de Strasbourg - 75010 Paris - Tél. : 01 56 03 93 50).

#### DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

**Petits déjeuners solidaires**, Classeur pédagogique, Artisans du Monde, 2004, (40 p.)

(AdM - 53, bd de Strasbourg - 75010 Paris - Tél. : 01 56 03 93 50).

**Le défi alimentaire : bientôt la fin de la faim ?**, Textes et documents pour la classe n°7421, CNDP, 1997

(29 - rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél. : 01 55 43 60 00).

**Réfléchir à nos choix de consommation pour un développement durable à travers le commerce équitable**, Equisol et CEIPAL (8, quai Maréchal Joffre - 69002 Lyon - Tél./fax : 04 72 56 07 05).

**Dossiers éducateurs : actions jeunes 2004-2005**, CCFD, sur le thème de la souveraineté alimentaire,

(4 rue Jean Lantier - 75001 Paris - Tél. : 01 44 82 80 00).

**Dossier documentaire "Souveraineté alimentaire"**, CCFD, 2003-2004,

(4 rue Jean Lantier - 75001 Paris - Tél. : 01 44 82 80 00).

**"Où va la politique agricole commune ?", 16 fiches pour comprendre la PAC**, réseau AFIP, 2002

(AFIP - 2, rue Paul Escudier - 75009 Paris - Tél. : 01 48 74 52 88).

#### DIFFUSEURS DE FILMS ET VIDÉOS

**Audecam** - Les patios Saint-Jacques - 6, rue Ferrus - 75683 Paris Cedex 14

Tél. : 01 43 13 11 55

Fax : 01 43 13 11 25

Catalogue de la cinémathèque Afrique du Ministère des Affaires étrangères. Prêt.

**Folimage** - 6, allée Jean Bertin - 26000 Valence

Tél. : 04 75 78 48 68

Fax : 04 75 43 06 92

Catalogue enfants. A noter "Ma petite planète chérie", Education à l'environnement, 26 histoires tout public

**La Case** - 1, rue Jean Bullant - 95400 Villiers-Le-Bel

Tél. : 01 39 92 57 32

Fax : 01 34 38 03 88

[www.lacase.org](http://www.lacase.org)

**Médiathèque des 3 Mondes** - 63 bis, rue du Cardinal Lemoine - 75005 Paris

Tél. : 01 42 34 99 00

Fax : 01 42 34 99 01

Catalogue de films et vidéos (documentaires et fiction). Ventes, location.

**RITIMO** - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél. : 01 44 64 74 14 - [www.globenet.org/ritimo](http://www.globenet.org/ritimo)

Catalogue "Tiers-monde en images : guide des ressources audio-visuelles, expositions et vidéos sur les solidarités internationales, rapports Nod-Sud, droits de l'homme et développement"

#### CONTACTS, ADRESSES UTILES, SITES INTERNET

**Agropolis Museum**. Musée des nourritures et agricultures du monde, centre ressources

951, avenue Agropolis - 34394 Montpellier Cedex 5

Tél. : 04 67 04 75 00 - <http://museum.agropolis.fr>

**Bergerie Nationale de Rambouillet**. Centre documentaire, prêt à distance, animations scolaires, etc.

Parc du Château - 78120 Rambouillet

Tél. : 01 61 08 68 23 - [www.educagri.fr/bergerie\\_nationale](http://www.educagri.fr/bergerie_nationale)

**CCFD** (Comité catholique contre la faim et pour le développement)

4 rue Jean Lantier - 75001 Paris

Tél. : 01 44 82 80 00 - <http://www.ccf.asso.fr>

**CFES** (Centre Français d'Education à la Santé)

2, rue Auguste Comte - BP 51 - 92174 Vanves cedex

Tél. : 01 41 33 33 33 - [www.cfes.sante.fr](http://www.cfes.sante.fr)

**CFSI** (Comité français pour la Solidarité Internationale). Coordination nationale de la campagne pour le droit à l'alimentation.

32, rue le Peletier - 75009 Paris

Tél. : 01 44 83 88 50 - [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

**CIRAD** (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement). Organisme scientifique français spécialisé en recherche agronomique appliquée aux régions chaudes ; base de données en ligne sur le site Internet.

Avenue Agropolis - 34398 Montpellier Cedex 5

Tél. : 04 67 61 58 00 - [www.cirad.fr](http://www.cirad.fr)

**CNDP**. Réseau dédié à l'édition pédagogique de supports pour les usagers et acteurs du système éducatif

29, rue d'Ulm - 75005 Paris

Tél. : 01 55 43 60 00 - [www.cndp.fr](http://www.cndp.fr)

**FAO** (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture). Nombreuses données disponibles sur le site Internet.

Viale delle Terme di Caracalla - 0100 Rome - Italie - [www.fao.org](http://www.fao.org)

**Fédération Artisans du Monde**. Réseau de commercialisation et de distribution de produits issus du commerce équitable. Edite des outils pédagogiques

53, bd de Strasbourg - 75010 Paris

Tél. : 01 56 03 93 50 - [www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org)

**Frères des Hommes**. Association de solidarité internationale, soutien aux projets de développement. Crée et diffuse des outils pédagogiques et organise des campagnes d'éducation au commerce équitable.

2, rue de Savoie - 75006 Paris

Tél. : 01 55 42 62 62 - [www.france-fdh.org](http://www.france-fdh.org)

**GRET** (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques). Données disponibles sur le site Internet

213, rue Lafayette - 75010 Paris

Tél. : 01 40 05 61 61 - [www.gret.org](http://www.gret.org)

## Questionnaire d'évaluation du dossier pédagogique



***Vous avez entre les mains l'édition 2004 de notre dossier pédagogique "ALIMENTERRE". Nous essayons chaque année d'apporter modifications et compléments à nos dossiers en fonction des retours des utilisateurs. Nous vous serions donc très reconnaissants de bien vouloir nous retourner ce questionnaire rempli, à l'adresse suivante : CFSI - 32, rue le Peletier - 75009 Paris.***

***En vous remerciant de votre participation.***

**1) Je suis :**

- enseignant (précisez le niveau) :
- animateur (précisez le domaine) :
- autre (précisez) :

**2) La question de la sécurité alimentaire :**

- je m'y suis déjà intéressé
- est un sujet nouveau pour moi

**3) L'éducation au développement :**

- j'essaie de l'aborder régulièrement\*
- je n'y suis pas sensibilisé

\*Merci de préciser quels thèmes vous avez déjà traités :

**4) J'ai eu connaissance de l'existence de ce dossier :**

- par les médias (précisez) :
- par internet sur le site (précisez) :
- par une association locale (précisez) :
- par l'Éducation nationale (précisez : note du Boen, Crdp, Cddp, Daric,...) :
- par l'enseignement agricole (précisez : Dger, Srfd, Red,...) :

**5) Dans le dossier j'ai surtout utilisé :**

- les fiches informations pour me documenter sur le sujet
- les fiches animations avec des jeunes

**6) Les fiches informations :**

- elles sont claires et permettent de bien maîtriser les contenus et enjeux
- elles sont trop complexes
- elles sont claires mais incomplètes (précisez) :

**7) Les fiches animations :**

- je les ai utilisées en classe (ou avec un groupe)
- je les ai lues mais pas utilisées

**Si vous avez utilisé les fiches animations merci de nous indiquer :**

- le temps passé à l'utilisation :
- le niveau des élèves :
- le numéro des fiches utilisées :

**Dans l'ensemble, les fiches vous semblent :**

- en lien avec les programmes scolaires
- adaptées au niveau indiqué
- suffisamment précises pour être utilisées tel quel
- nécessitant des modifications

**8) A votre avis, quels autres sujets pourraient être abordés dans ces fiches animations :**

---

---

---

---

---

**9) Remarques libres**

---

---

---

---

---

---

---

**10) Vos coordonnées (facultatif) :**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la rectification ou la suppression ou vous opposer à leur diffusion.